

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales



**50^{ème} anniversaire
du 19 Mars 1962**

Une ville à taille humaine
Une valorisation des compétences
Des actions pour le développement
Un monde associatif porteur de talents



Retrouvez toute l'actualité Caudrésienne !

Sommaire

Édito	Page 1
Vie Locale	Pages 2 à 8
Travaux	Pages 9 à 11
Les Échos	Pages 12 à 14
Vie Historique	Pages 15 à 17
Expression Libre	Pages 18 et 19
Infos pratiques	Page 20
La Plume Verte	Pages 21 et 22
Commerce-Artisanat	Pages 23 et 24
Emploi	Page 25
Vie Scolaire	Page 26
Citoyenneté	Page 27
Point Jeunes	Page 28
Solidarité	Page 29
Action Sociale	Pages 30 à 33
Vie Associative	Pages 34 et 35
Tribune Libre	Pages 36 et 37
Vie Culturelle	Pages 38 et 39
Agenda	Pages 40 à 42
Tourisme	Page 43
Scènes Mitoyennes	Page 44
État-Civil	Page 45

Bulletin d'informations de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication Guy BRICOUT
Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ
Photos : R. TRUY, Services COMMUNICATION
& TECHNIQUES
Corrections : M. DENHEZ
Impression : Imprimerie Le Lièvre JMG
Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012

*Une saison estivale placée sous
le signe des manifestations...*

À vos agendas !

 **CAUDRY**
COPRONORD Résidence «Les Bruyères»

Renseignements et vente
Sylvie WAGNIER
03 21 19 01 51
06 89 11 26 04
www.copronordhabitat.fr



En juillet 2011, Guy BRICOUT Maire et Conseiller Général inaugurait ce nouveau quartier. En décembre, nous en parlions dans notre journal. Et aujourd'hui, nous y sommes... la commercialisation commence. La Municipalité souhaitant répondre aux nombreuses demandes de ses habitants et des jeunes ménages en particulier, a mis en place la possibilité d'une participation financière sous forme de subvention. Celle-ci leur offre ainsi une plus grande capacité de financement puisqu'elle couvre presque en totalité leurs frais notariés.

La volonté de M. BRICOUT étant de sécuriser au mieux ses futurs résidents, c'est tout naturellement que celui-ci s'est tourné vers COPRONORD, filiale du groupe HABITAT 62/59 PICARDIE.



Plan de situation des terrains

Vous pouvez aussi faire le choix d'acquérir une parcelle libre de constructeur et bâtir votre projet



Effectivement, COPRONORD offre à ses accédants l'accession sécurisée. Il s'agit en cas de difficultés, d'une garantie de revente au prix d'achat voire même de rachat de leur logement. Cette garantie est un élément important pour investir et devenir propriétaire sans crainte.

De surcroît, les maisons COPRONORD sont livrées finies (carrelage, revêtements de sol, chauffage, assainissement, raccordements) et les différentes taxes inhérentes à l'opération sont intégrées dans le prix de vente, donc pas de surprise.

Des maisons neuves mais aussi des parcelles libres de constructeur.

La Base de Loisirs,
un écrin de verdure au coeur de la ville



M. Stock, Sous-Préfet de Cambrai - Mme Iturra, Ville de Caudry,
M. le Maire de Caudry, M. Joly - Préfet Délégué à l'Égalité des Chances
M. Lalart - Directeur Départemental de la DDTM

Bilan d'étape pour le PROJET DE RÉNOVATION URBAINE (PRU)

L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) est venue le 16 mars 2012 auditer le projet de Caudry : état d'avancement physique et financier, points d'alerte, préconisations et feuille de route pour l'année qui suit.

Le Préfet Délégué à l'Égalité des chances, délégué territorial de l'ANRU, a relevé que la convention PRU de Caudry, fait partie des dernières signées et que le temps de réalisation des travaux est relativement serré. Les préconisations faites lors du précédent bilan ont été rappelées et le compte-rendu fait sur les suites données (réalisations diagnostics amiante, dépôt des demandes de subventions pour les démolitions, élaboration de l'avenant à la convention).

L'ANRU a rappelé l'urgence de lancer toutes les opérations physiques avant le 31/12/2013 pour des questions de financement.

En relogement, restent 9 ménages sur 117 à reloger. 4 situations appellent l'attention compte tenu de la précarité financière des ménages concernés, pour lesquels un suivi spécifique sera organisé.

En matière d'insertion, 40 personnes ont été recrutées sur les chantiers et en suivi de projet. Le PLIE a fait état de toutes les mesures d'accompagnement mises en œuvre.

D'autres actions de proximité ont donné lieu à embauche, effort souligné par l'ANRU. L'action des médiateurs de quartier en poste d'adultes-relais a été exposée. L'Etat appelle à la pérennisation de ces postes, par le secteur associatif ou les bailleurs.

Enfin, les points inscrits à l'avenant ont été exposés, sa validation interviendra pour le 11 avril.

Elena ITURRA

Directrice du Service Cohésion Sociale et PRU



M. Harlé, Adjoint à l'Action Sociale
Mme et M. les représentants de l'agence Promocil
et l'ensemble des acteurs du projet ANRU

La ville de Caudry passe À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE des espaces verts

Basée sur la **diversité des usages et des fonctions** qu'un espace vert peut avoir et remplir, la gestion différenciée se concrétise par une gamme d'**interventions graduelles** allant du plus intensif au plus extensif.

En alliant l'**approche horticole et l'approche écologique**, la gestion différenciée se veut être un bon **compromis entre savoir-faire du jardinier et génie écologique**. Elle rassure ! Ainsi, un massif fleuri peut devenir un habitat subsidiaire pour la faune, la flore et un espace «modèle» pour des usagers/riverains qui copient le travail du jardinier de ville dans leur propre jardin ou sur leur

La finalité de la gestion différenciée est d'accompagner le service des espaces verts dans la mise en place progressive d'actions respectueuses de la nature et des ressources qu'elle procure tout en répondant aux multiples attentes et besoins exprimés par les usagers.



ATELIER NICHOURS

gratuit, ouvert à tous

La ressourcerie Récup'Mat propose un atelier de construction de nichoirs pour oiseaux. Ils seront installés dans le parc Bois Thierry et la Promenade sud du quartier Maupassant.



Rendez-vous tous les lundis de 14h à 16h

à la maison de quartier Maupassant, rue de Paris.

Un atelier destiné aux enfants et adolescents est organisé pour les vacances de Pâques. Inscription auprès d'Avenir Jeunes 03.27.75.84.11/ avenir-jeunes@wanadoo.fr



Concours communal

des maisons fleuries
2 0 1 2



Le concours des maisons, villes et villages fleuris créé en 1959 contribue à la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel de nos départements, à l'amélioration du cadre de vie, à la valorisation de notre environnement, au développement touristique.

Tout particulier peut participer au concours des maisons fleuries. Il lui suffit de faire acte de candidature auprès de la mairie.

5 catégories sont proposées :

- Maison avec jardin -
- Maison avec jardinet -
- Fenêtres et façades -
- Balcons et terrasses -
- Cours fleuries -

Les inscriptions se font jusqu'au 31 Mai, aux Services Techniques, auprès de Mme DENOYELLE en Mairie Annexe 1 - rue Marliot.



 le Club des Jardiniers Caudrésien

Des jardins et des hommes

Samedi 7 Juillet 2012 de 9h30 à 18h30

opération «*Bienvenue dans nos jardins*»

Portes Ouvertes aux Jardins Familiaux - rue Aupic

Les Jardiniers ouvrent leur jardin et vous invitent à venir découvrir leur petit paradis

Toute la journée :

EXPOSITION D'ANCIENS OUTILS À MAIN du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle, animée par Monsieur Gilbert de Sainte Maresville, conteur.

OBSERVATION DU SOLEIL animée par le Club d'Astronomie Caudrésien

Entrée gratuite - renseignements au 03 27 85 01 40





Refonte électorale en 2012 : Pensez à vérifier le numéro de votre bureau de vote

Une refonte générale nationale des listes électorales a été réalisée cette année. Il s'agit d'une simple remise en forme des listes électorales afin de tenir compte des changements de périmètres des bureaux avec le reclassement des électeurs par ordre alphabétique et l'attribution de nouvelles cartes.

À la suite de cette opération, certains électeurs peuvent se voir attribuer un autre bureau de vote ainsi qu'un nouveau numéro d'électeur.

Nous vous invitons à vérifier le bureau de vote dont vous dépendez sur votre nouvelle carte d'électeur (envoyée au cours de la deuxième quinzaine de mars).

Comment voter ?

Comme les années précédentes, les bureaux de vote sont installés à la salle des fêtes, place des mantilles. LE SCRUTIN EST OUVERT DE 8H À 18H.

Le bureau de vote n'est pas un endroit ouvert à tous.

Les seules personnes qui peuvent y pénétrer sont les membres et électeurs du bureau, les délégués et les personnes chargées du contrôle des opérations de vote.

Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte d'électeur muni d'un justificatif d'identité (**carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air, permis de conduire, permis de chasser avec photographie, titre de réduction de la Société nationale des chemins de fer français avec photographie**).

LA PRODUCTION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE. À défaut, l'électeur ne pourra pas voter.

Le vote par procuration :

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

La démarche s'effectue auprès des services de la gendarmerie ou du tribunal d'instance, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Pour gagner du temps, pensez à avoir les coordonnées exactes de la personne à qui vous donnez procuration lorsque vous allez à la gendarmerie.

A savoir :

- le mandataire (celui qui reçoit la procuration) doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant (celui qui donne la procuration), mais pas forcément le même bureau de vote,
- Le mandataire qui vote en France peut détenir une seule procuration établie en France ; il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Veillez à effectuer vos démarches le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la gendarmerie vers la mairie. En effet, si la commune n'a pas reçu à temps la procuration, le mandataire ne pourra alors pas voter.



Transport des personnes à mobilité réduite :

Les personnes ayant des difficultés à se déplacer le jour du scrutin, y compris, les personnes en fauteuil roulant, peuvent être transportées gracieusement vers leur bureau de vote. Il suffit de s'inscrire en mairie, service des élections, en fournissant les renseignements suivants : nom, prénom, adresse et heure de passage souhaitée.

**Le Service des élections
renseignements :**

03.27.75.70.03

Date des ÉLECTIONS :

élection présidentielle : dimanches 22 avril et 6 mai 2012

élections législatives : dimanches 10 et 17 juin 2012



Collecte des encombrants : tout change

Ne vous encombrer plus la tête avec les encombrants

Les deux secteurs sont supprimés. Désormais le ramassage se déroulera sur l'ensemble de notre commune.



Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le :

lundi 04 juin 2012 à partir de 5h30



Les déchets doivent pouvoir être portés par deux équipiers de collecte.

RAPPEL : ne sont pas collectés : Pneumatiques, pots de peinture, déchets médicaux, autres déchets toxiques, tôles type «éternite» (amiante), gravats, déchets verts (branchages, pelouse sont à déposer directement à la déchetterie) et 3E (petit et gros électroménagers, téléviseur, ordinateur).

POURQUOI : La loi impose maintenant le tri des encombrants en vue du recyclage ou du réemploi et des économies d'énergie. Le dépôt en mélange est inexploitable et pollué d'où les restrictions de la collecte, ces produits non collectés doivent être déposés en déchèterie.

RECOMMANDATION :

Ne vous mettez pas en infraction du Code Pénal article R632 - 1
Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures (amende 35 euros).

RAPPEL :
les encombrants doivent être sortis le 04 juin dès 5h30 sur le trottoir

prochain ramassage :
lundi 17 septembre 2012
à partir de 5h30



COVED SA
Agence Nord Seine
Exploitation de Caudry
03 27 75 13 36



SYCTOMECA
39, rue de Ligny
59540 CAUDRY
03 27 37 78 03

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui ?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où ?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi ?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



recensement militaire

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a suspendu le service national et instauré un parcours de citoyenneté et, ainsi, l'obligation de recensement pour tous les Français(es) de 16 ans auprès de la Mairie de domicile.

L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.

L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.



Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} octobre 1995 et le 31 mars 1996 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 1^{ère} période de l'année 2012.

Pour ce faire, ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Jean-François SAUTIERE
Administration Générale



Les Chariots Caudrésiens

Depuis quelques années, est organisée la cérémonie des Chariots d'Honneur. A cette occasion, les associations de la commune désignent quelques représentants qui assistent à la soirée organisée par la Municipalité.

Les élus ont ainsi récompensé les forces vives de notre ville pour leurs investissements dans la vie caudrésienne.

Toute l'équipe de la rédaction les félicite pour leurs actions.



Edition 2012



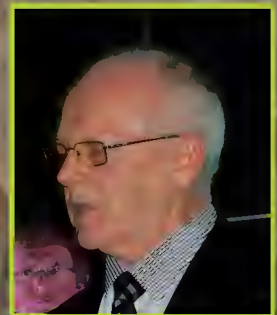
Jean-Claude GABET



Quentin JAURÉGUI



Marie-Christine WAGNIEZ



Jean-Claude PLUCHARD



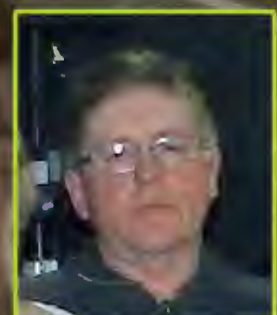
Christian LÉVÊQUE



Florian CATRICE



Éric CARTIGNY



Francis STOCLET



Le Salon du Mariage



Il a attiré les prétendants au mariage durant 2 jours les 10 et 11 mars. Une quinzaine de stands proposaient tout ce que l'on peut désirer pour illustrer ce jour exceptionnel où l'on se dit «oui». Deux défilés de mode nuptiale ont cette fois encore, déplacé les foules.





Le Salon du savoir-faire

5^{ème} édition

Organisateur ravi, Paul Delva dresse un bilan de ce salon «C'est le meilleur ! nous avons comptabilisé près de 4 500 entrées contre un peu plus de 3 500 l'an dernier».

«De l'épanouissement, on s'est renouvelé à hauteur des deux tiers des exposants par rapport à l'an dernier».

«La présence de Magic Phil a ravi les visiteurs».

«Dimanche après-midi, il y avait près de 500 spectateurs au théâtre municipal».

«Il y a eu des démonstrations de zumba, de hip hop, de country et au final Mathieu Delmotte Music».


«En extérieur, malgré le froid, il y avait la cuisson du pain dans un vieux four à pain en terre cuite, un potier à l'ancienne, une expo de 2CV, tout pour ravir et distraire les visiteurs».

«Et j'ajoute que M. le Maire de Caudry, la Municipalité, les Services Techniques... sont avec moi et je les en remercie de tout coeur. Et que les gens m'ont déjà contacté pour la prochaine édition».




Travaux


par Marion MUTEZ




Allée principale
entrée depuis la rue A. Thomas
(béton désactivé)




Dalles partie Nord




Intégration des allées tertiaires
dans le boisement existant



Entrée depuis la rue St Gall
Terrain de Pétanque



Esplanade au pied
de l'entrée de l'immeuble
Entre Deux Villes



Grardin depuis
l'esplanade



MAUPASSANT

rue Mme de Sévigné



Réhabilitation de l'immeuble
Bois Thierry



Rond Point Artois
Plantations et éclairage réalisés



Vue du quartier résidentiel
rue des Pins-



Escalier d'accès
à la promenade Sud



PROMENADE SUD



Pose de Gabions en cours



Libération des emprises
suite à déconstruction

10



Bd du 19 mars
Piétonnier en béton balayé
et future plantation de charmille



ATELIERS CULTURELS



Lors d'une visite les futurs utilisateurs ont pu constater l'avancement des travaux et se rendre compte des différents volumes dédiés. Les travaux de gros oeuvre, de couverture, d'étanchéité, de menuiseries extérieures s'achèvent. A l'intérieur du bâtiment s'élèvent les cloisons des différentes salles d'activités en particulier une construction en bois qui accueillera l'auditorium de 84 places. Une prochaine visite aura lieu début mai, permettant cette fois de découvrir toutes les pièces du bâtiment. L'ouverture au public est prévue en septembre 2012.

Philippe MARECILLE
Directeur des Services Techniques



BLIC
Art. R. 6001-2
de la décision
de recours.
GALDERKING



Bd de Contournement Ouest



CONSTRUCTION CFA



Plantation d'arbres fruitiers
Don du Lions Club



Les-échos... par Raymond T.

Caudry en aide aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

L'inauguration des nouveaux locaux de la Croix Rouge Française s'est déroulée ce samedi en la présence de :

Pierre LACOUR, Trésorier National de la Croix Rouge française, Vice-Président de la Délégation Régionale Nord Ouest, Guy BRICOUT, Maire, Conseiller Général du Nord, Claire DE WILLIENCOURT, Présidente de la délégation départementale du Nord et Présidente du Conseil de Surveillance, Didier LEJEUNE, Président de la délégation locale, les élus, les bénévoles et les salariés de la Croix Rouge française. Cette inauguration marque la prochaine mise en route sur Caudry d'une nouvelle activité de la Croix Rouge : un accueil de jour autonome de 12 places...

«Pensée émue à Jean-Claude PORET, aujourd'hui disparu, sous l'impulsion duquel a été initié, dès 2005, le projet de l'accueil de jour...» La Municipalité a décidé de mettre à disposition gracieusement le terrain d'une surface de 600 m², sur lequel sont implantés ces nouveaux locaux : la moitié pour le SSIAD, installé depuis novembre dernier, l'autre moitié pour l'accueil de jour qui occupera les lieux prochainement. Opportunité également d'un jardin thérapeutique dont la conception est à l'étude actuellement.

But de ce centre d'accueil « intégrer l'accompagnement de la maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés dans l'ensemble des structures existantes et les projets à venir au service des personnes âgées dépendantes ».



Esquisses de Jean-Claude PLUCHART au Musée des Dentelles et Broderies

Le Musée a présenté une exposition temporaire intitulée « Esquisses et dentelles, portrait d'un dessinateur ». Le Caudrésien, Jean-Claude PLUCHART, certificat d'études en poche, entre au centre d'apprentissage à l'âge de 14 ans. En 1961, il est embauché chez «Blaise Tassou» en qualité de pointeur-Chiffreur. C'est dans cette entreprise que son talent de dessinateur sera remarqué. Par la suite, il devient esquisseur et metteur en carte et sera employé dans plusieurs entreprises locales. Durant sa vie active, Jean-Claude PLUCHART n'a cessé de créer des motifs repris par les maisons de Haute Couture.



Assemblée générale de l'O.M.C.

L'Office Municipale de la Culture a pour activité principale les nombreux ateliers : arts plastiques, reliure, scrapbooking, peinture sur soie, échecs... et compte plus de 180 adhérents.

La revue d'écriture littéraire « La Caudriole » est une grande réussite et paraît trois fois par an. Le 5^{ème} concours est actuellement lancé. Plus de quarante textes avaient été envoyés lors de la précédente édition.

L'OMC a plusieurs cordes à son arc, il offre des places de cinéma pour les nouveaux arrivants, participe activement au Salon d'Automne et au concours de vitrines. En projet pour l'année : une exposition sur le thème de KAFKA, peinture et sculpture seront visibles à la bibliothèque. L'OMC sera bien évidemment présent au Festival des Associations le 26 et 27 mai prochains.

Quelques changements au niveau du bureau : Angélique TROTTIN, secrétaire adjointe, succède à Yvon LORRIAUX, en tant que secrétaire.

Yvon OLIVIER, trésorier adjoint, s'est vu octroyer la place de trésorier.

L'adjointe à la Culture Elisabeth TOURNAY, n'a pas manqué de tarir d'éloges l'OMC pour ses «ateliers de qualités». Elle regrette cependant l'absence d'une section théâtre.

Le concours «La Caudriole» est ouvert jusqu'au 15 juin et a pour thème : «Messages personnels, éloge ou blâme». Inscriptions à la Maison des Associations - 64, Bd Jean Jaurès - Tél. : 03.27.76.16.09.



L'exposition « Caudry au temps des yéyés »

Le 23 février dernier, à l'Espace de Vie Historique a été inaugurée l'exposition « Caudry au temps des yéyés », exposition conçue et réalisée par un passionné des années 60/65, Jean-Pierre DUCORNET.

« C'est toute ma vie, c'est 50 ans d'emménagement, d'ailleurs chez moi, il y a plus de place consacrée à tous ces objets que pour les meubles », explique Jean-Pierre Ducornet.

Pour l'inauguration, Sylviane GERNEZ a proposé un intermède musical composé de tubes des années 60.

Il ne vous reste plus qu'à vous rendre à l'exposition pour y découvrir des objets cultes des années yéyés : un vieux jukebox, un téléviseur, des pochettes de disques où encore la fabuleuse collection de cartes postales.

Infos : Exposition visible jusqu'au 26 mai à l'espace de vie historique ouvert chaque jour sauf mardi et dimanche, de 15h à 18h. Entrée gratuite.



Remise de chèque pour le C.C.A.S : une belle action

Claudine BRASSENS, Présidente du Syndicat des Marchés du Nord de la France a remis une chèque de 1 100 €, au profit du Centre Communal d'Action Sociale de la commune, le 23 février dernier. Mme BRASSENS oeuvre depuis bon nombre d'années pour le marché et la braderie de Caudry. Ce sont ces organisations de braderies qui permettent au syndicat des Marchés de France du Nord de récolter des fonds et d'en remettre une partie à travers des dons.

Un nouveau projet pour le développement du marché a été présenté par Mme BRASSENS : « l'idéal serait de faire de la publicité sur une radio pendant un an afin de redynamiser le marché et accompagner la communication, d'actions sur le marché lui-même ».

Des paniers garnis, des soupes comme déjà réalisées à Caudry ou une omelette géante font partie des pistes à suivre.

Le Maire a remercié la présidente pour l'attention particulière qu'elle porte à notre commune et a proposé un partenariat pour la redynamisation du marché.



BLC inaugure ses nouveaux locaux



Lettres blanches sur fond bleu azur, mobilier moderne, micros chromés tel est la salle d'interview du studio de B.L.C. La radio locale pourra fêter dignement ses 30 années en juin prochain.

Présentés lors de l'assemblée générale, les locaux remis à neufs font l'unanimité auprès des animateurs mais aussi auprès des invités.

Le président, Zéphir BRICOUT a rappelé à quel point BLC est limité avec le passage de la station en catégorie A (Radio Associative). « Nous sommes malheureusement limités en publicité » et de poursuivre « heureusement que nous avons les subventions de la ville et de la Communauté de Communes ».

BLC rencontre également un autre problème dû à la construction d'une antenne privée à Laon. Les fidèles auditeurs de cette ville sont perturbés au niveau de la réception des émissions, d'où un taux d'écoute en baisse.

Le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit :

Zéphir BRICOUT, Président

Dominique FAUQUEMBERGUE, Vice-Président

Pascal DESSE, Trésorier

Roland BROCHARD, Trésorier-Adjoint

Chantal PUCHE, Secrétaire

Roselyne GAFFEZ, Secrétaire-Adjointe

Jean-Michel VERIN, Chargé des Relations Publiques.

Pour tout renseignement :
radio.blc.caudry@wanadoo.fr ou
Tél. : 03 27 85 16 45



Les échos...

par Raymond T.



La 218^{ème} section de Fédération des Anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche en Assemblée Générale

Le 26 février s'est tenue à la Bourse du Travail, la 13^{ème} AG des AFFAA. Cette association a pour but le devoir de mémoire, la présence devant les lieux du Souvenir, la Volonté à favoriser la compréhension entre les peuples Allemand et Français en valorisant le cadre des relations, d'entretenir le patrimoine moral commun aux anciens ayant servi en Allemagne et en Autriche, de développer des rapports de camaraderie et de solidarité grâce aux rencontres.

Le bilan financier et le bilan des activités de l'année 2011 ont été présentés à l'assemblée ainsi que celle à venir.

Trois adhérents ont été médaillés :

M. Hocine TATACHE, médaille associative argent

MM. Marc BRILLER et Jean-Charles COMIEN, médaille associative bronze.

Rappelons que la 218^{ème} section est ouverte à toutes les personnes civiles ou militaires ayant appartenu aux Forces Françaises en Allemagne et en Autriche, elle même héritière des traditions de la garde au Rhin.

Elle est affiliée à la Fédération Nationale. La fédération oeuvre pour un monde de paix et de liberté où l'oubli ne doit pas s'installer.



Honneur aux Médaillés Militaires

Le 4 mars dernier, s'est déroulée l'assemblée générale de l'association des Médaillés Militaires.

Petit historique :

La médaille militaire est le 3^{ème} distinction de la nation après la Légion d'Honneur et la médaille de l'ordre national de la libération.

Elle fut instituée par un décret du 22 mars 1852 et fut remise pour la 1^{ère} fois le 21 mars 1852 par Louis Napoléon Bonaparte.

Pour recevoir cette distinction, il fallait avoir réalisé un fait d'arme en temps de guerre (action d'éclat, être blessé au combat...)

L'association des médaillés militaires fut créée après la guerre 14/18, elle fonctionnait comme une mutuelle. Puis fut instaurée la sécurité sociale et cette association cessa ses fonctions de mutualité.

Elle se recadra alors vers la construction d'une maison de retraite dans le sud de la France et a subvenir aux orphelins de ses médaillés.

Étaient aussi présentes, à cette assemblée, les associations de Le Cateau et Cambrai. Lecture fut faite des nombreuses manifestations réalisées pour l'année 2011, puis lecture des comptes avec un bilan positif pour l'année écoulée.

Il fut prévu ensuite de déposer une gerbe au monument aux morts et de terminer par le repas annuel.



Les-échos

par Raymond T.

Course de la dentelle

Pour la Septième édition la Course de la dentelle a remporté un vif succès et a mobilisé une centaine de bénévoles. Rappelons que c'est la 2^{ème} course du challenge du Cambrésis.

116 personnes se sont inscrites sur le 5 km, 255 sur le 10 km et 75 enfants pour le 1,5 km. Les marcheurs ont également répondu présents car ils étaient au nombre de 60 (5 et 10 km).

Les Résultats :

- 5 km : Sullivan BARALLE en 14,36 mn et Bernadette DELANNOY en 19,05 mn.

- 10 km : Sébastien MONTAY en 35,12 mn et Marie DELANNOY en 38,22 mn.

Pour tout renseignement : www.uca.mda-caudry.fr



Un ministre dans la Ville

Le 9 mars dernier, Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions Libérales et de la Consommation, était à Caudry. C'est à l'occasion d'une visite du show room de Solstiss à New York que l'idée lui est apparue. Lors de ce déplacement, il a pu se rendre chez deux dentelliers caudrésiens : Solstiss et Halette et apprécier le savoir-faire local.



Photo Passion, bientôt 30 ans d'existence

Photo-Passion a tenu son assemblée générale le 14 mars dernier. Christophe DARRAS, président de l'association a indiqué que le club était en plein épanouissement. Il rassemble des personnes de tout âge permettant ainsi de vrais échanges et partages. Après un tour d'horizon des activités et des sorties de l'an dernier, les perspectives pour 2012 ont été présentées :

- 30 et 31 avril : exposition commune au Centre Socio-Culturel
- 26 et 27 mai : Festival des Associations
- 24 juin : Carnaval d'été

- En octobre : portes ouvertes des ateliers d'artiste au Pont des Arts puis exposition commune inter-club organisée par l'Amicale Laïque, exposition inter-membres en vue des 30 ans de Photo-Passion et exposition, en partenariat avec l'UCAC, des commerçants locaux photographiés dans leur enseigne.

Le bureau a ensuite été renouvelé :

Président : Christophe DARRAS ; Vice-Présidente : Andrée AFCHAIN ; Secrétaire : Jacques LIBERT ; Secrétaire-Adjointe : Valérie BLÉRIOT ; Trésorier : Gilles ROUZÉ ; Trésorier-Adjoint : Jean-Marie COLLINET.



6^{ème} Tournoi de «Questions pour un Champion»

Le 6^{ème} Tournoi organisé par le club local a remporté un franc succès.

Pas moins de 32 compétiteurs venant de Belgique, du Pas-de-Calais, du Cambrésis, de St Amand, d'Anzin St Aubin, de Bavais et de St Omer s'y sont présentés. Les gagnants sont :

1^{ère} : Guilaine BONNAVENTURE (Belgique) ; 2^{ème} : Nicolas GENDRON (St Amand) ; 3^{ème} : Jean-Marie MOMMENS (Belgique).



50^{ème} Anniversaire de la Fin de la Guerre d'Algérie

Comme à l'habitude, la cérémonie marquant le cessez-le-feu du 19 mars 1962 a connu un réel succès. Gérard BEZIN, Président de la FNACA, a rappelé l'importance de ce recueillement « **le 19 mars est un moment incontournable, comme les journées du souvenir, ils sont des messages de paix.** »

Rappelons que lors de cette période douloureuse que fut la guerre d'Algérie, 25 000 militaires français ont été tués, 65 000 ont été blessés et 485 ont disparu. Parmi eux figuraient 6 caudrésiens : René BOISSONET, Daniel BROOKING, Pierre GILMANT, Louis MOBIHAN, Jacques NIMAL et Claude POULAIN. D'après les recherches historiques françaises, 152 000 personnes ont trouvé la mort dans les camps du FLN et 500 000 Algériens civils et combattants sont décédés.



Vie Historique par Claude Doyer

Deux souvenirs de la Guerre 14 dans le Vieux Cimetière

Dans un article de Cambrésis Terre d'Histoire consacré à la Cense de Tabeauvez, Paul Henri Denhez relève l'acquisition, en 1270, par l'abbaye de Vaucelles, d'une terre « *au dessus de la léproserie de Caudry* ». On localise ce terrain, par le plan que nous fournit l'auteur, à l'emplacement d'une partie du Vieux Cimetière. Ce document laisse penser que, de temps immémoriaux, on procéda là à des inhumations.

En 1776, une ordonnance royale impose, pour des motifs de salubrité, le transfert des cimetières hors des villes.

En 1820, cette exigence autant que l'exiguïté du cimetière primitif décide la municipalité de Caudry à aménager, au chemin de Tabeauvez, « *un terrain entouré d'un fossé et d'arbustes, propre à la sépulture de la Catholique autant que de la Réformée* ».

En août 14, au lendemain de la Bataille du Cateau, l'occupant y enterre ses morts et fait creuser une fosse commune pour les soldats anglais.



Tombes et monuments allemands érigés dans le vieux cimetière pendant l'occupation et détruits dans les années 20.

Pendant la guerre, dans les grands ateliers du Transvaal vidés de leurs métiers, les Allemands installent un lazareth desservi par un embranchement du Chemin de Fer du Cambrésis. L'inhumation des soldats des deux camps morts de leurs blessures se poursuit jusqu'aux premiers jours de la Bataille de la Somme.

Le carré allemand se situait de part et d'autre de l'allée centrale, devant l'entrée rue du Cateau.

En 1916, les autorités d'occupation réquisitionnent un terrain acquis par la commune pour y ouvrir un nouveau cimetière.

Dans les années 20, on effectue, au Chemin des Voleurs (rue du Souvenir Français), le regroupement des tombes allemandes disséminées dans les cimetières communaux et les champs de bataille de 1918.

Le carré militaire britannique

A gauche du calvaire, un cimetière perpétue le souvenir de 98 soldats de l'empire britannique morts à Caudry pendant la Grande Guerre dont 41 sont inconnus.



N° 26. — CAUDRY (1916). — Le Cimetière. — Monument anglais.

Monument à la reconnaissance de l'armée anglaise

Une haute stèle en pierre bleue érigée par la commune rappelle leur sacrifice. « *Aux officiers et soldats anglais tombés au champ d'honneur, la ville de Caudry reconnaissante* ».

Parmi toutes ces funestes destinées réduites à un nom, un bataillon et une date, celle du Caporal Hull, par son dénouement tragique, retient notre attention. Evoquer cette destinée, c'est aussi honorer sa mémoire.

La tombe du Caporal-Chef H.S. HULL

L'histoire du Caporal Hull

Le 22 octobre 1915, les Caudrésiens apprennent, par une affiche rouge placardée sur la mairie, l'exécution, la veille, du Caporal Hull, en application du jugement rendu par le tribunal militaire allemand le 20.

Le 11^{ème} Hussards, composé de cavaliers de métier, débarque en France le 16 août 14 avec la division de cavalerie du Général Allenby dont il forme, avec les 2^{ème} et 5^{ème} Dragons, la première brigade.

Le 23, il est engagé dans la Bataille de Mons et à plusieurs reprises pendant la retraite du B.E.F. (British Expeditionary Force) sur Le Cateau.

Dans la nuit du 25, à son Quartier Général de Bertry, Smith-Dorien, commandant du 2^{ème} corps, s'estimant trop au contact de son adversaire depuis la fin du jour, pour poursuivre sans risque son repli, décide de « *montrer les dents* » escomptant desserrer l'étreinte ennemie (on lui fera grief de cette décision sur le moment même et aujourd'hui encore les historiens anglais sont partagés sur le jugement à porter sur son attitude).

Le 26 à l'aube, commence la Bataille du Cateau. Le front s'étend depuis le carrefour des « *Quatre Chemins* » au croisement de la route nationale et de la chaussée Brunehaut jusqu'aux hauteurs qui dominent, sur la route de Cambrai, le village d'Esnes.

En fin de matinée, l'ordre de repli ne parvient pas à toutes les unités. A la faveur de la nuit, certains éléments, avec des fortunes diverses, parviennent à rallier. D'autres trouvent refuge dans les caves, telle cette quinzaine de soldats de la 7^{ème} brigade cachés plusieurs jours dans les sous-sols du château Prioux. Ils échappent à la capture, guidés par de jeunes Caudrésiens. Des isolés, livrés à eux-mêmes, sont faits prisonniers. Un petit nombre trouve aide et refuge chez l'habitant, au grand péril de leur vie.

Par voie d'affiche, l'occupant ordonne leur reddition « *sous peine de travaux forcés, de réclusion ou de mort pour le militaire, d'une amende de 15 000 marks et de déportation pour leur hôte civil* ».

Le général Spears dans En Liaison 1914 raconte l'aventure du caporal Hull. « *Au soir du 26 Août, il voit sa retraite coupée. Il erre au hasard, complètement perdu en arrière des lignes allemandes. Les routes sont couvertes de convois ennemis, les villages pleins de troupes. Il abandonne son cheval dans une ferme, le fermier lui donne des vivres et Hull trouve à se dissimuler dans les bois jusqu'à ce que Monsieur Cardon de Bertry parvienne à le cacher chez lui dans un petit grenier au-dessus de la réserve de charbon. En septembre 1915, sa présence est trahie par une femme, Irma Felicot (moins on parlera d'elle, mieux cela vaudra) connue comme mauvaise française. Hull, dans un état physique lamentable, est arrêté, emprisonné et mis aux fers. Il est condamné à mort par un conseil de Guerre et fusillé le 21 octobre devant la butte du champ de tir (immédiatement après le terrain des abattoirs). Au moment de l'arrestation, Monsieur Cardon parvient à s'enfuir, il perdra la raison ; sa femme est déportée en Allemagne. La dénonciatrice sera condamnée, après la Guerre, par les assises de Douai à la réclusion à perpétuité et mourra en prison dans les années 60* ».

La stèle du Caporal Hull

La stèle en Portland posée à plat sur le sol porte, gravé en creux, sous la croix latine : 6389 Corporal /H.S. HULL/11 th Prince Albert's own/Hussars/21 st october 1915. Dans un cercle s'inscrit l'écu, les ornements et la devise du 11^{ème} Hussards.



La stèle du Caporal Hull dans le carré militaire



La lecture et l'interprétation de cet insigne régimentaire conduit à la découverte d'une de ces curiosités dont est si prodigue l'Histoire.

Une demi-couronne traverse obliquement le champ d'un écu coupé de traits horizontaux.

Parmi les ornements extérieurs : une couronne et un cimier de cinq roses au sommet ; en pointe, une banderole déployée autour d'une couronne avec une devise, en langue allemande, TREU UND FEST. Cette armoirie est celle du royaume de Saxe. Elle se blasonne : burelé de sable et d'or de dix pièces au crancelin de sinople posé en bande. La devise se traduit par Fidèle et Ferme.

Le 11^{ème} régiment de hussards anglais porte les armoiries de Saxe depuis le mariage, en 1840, de la reine Victoria et du prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha.

Le 15^{ème} Dragons fournit l'escorte du fiancé allemand de la reine, de Douvres à Canterbury. En souvenir de cet événement, le régiment de Dragons devient le 11^{ème} Hussards, Régiment du Prince Albert, dont il porte désormais les armoiries et la devise.

Le caporal Hull n'en tombe pas moins sous les balles d'un peloton d'exécution de l'Empire Germanique. Le port de cet insigne lui enleva-t-il tout espoir de clémence ?

L'Allemagne vécut la déclaration de guerre de l'Angleterre comme une trahison. Ce sentiment alimentait haine et mépris pour la « misérable petite armée » britannique. Les juges militaires du caporal Hull ne s'estimèrent-ils pas doublement trahis par celui qui arborait sur son équipement les armes et la devise d'un royaume de l'empire allemand ?

Le Monument funéraire du Capitaine Albert Claisse

Les guides illustrés à l'initiative des communes, les albums des artistes, les journaux à l'occasion des cérémonies de la Toussaint publient les photographies des monuments remarquables de nos cimetières. Il est, dans l'allée centrale du Vieux Cimetière, au-delà du Calvaire, un monument funéraire dont il n'existe pas d'exemple dans les alentours.

Le cénotaphe du Capitaine Albert Claisse, mort au champ d'honneur, fut, au lendemain de la Grande Guerre, parmi des centaines d'autres, l'expression d'un deuil familial. Un siècle plus tard, l'œuvre d'art transfigure le chagrin intime au chagrin universel.

La mort du Capitaine Claisse

En 1916, le Capitaine Albert Claisse, de la classe 12, commande un bataillon du 362^{ème}. Il doit, à ses qualités personnelles et aux hécatombes d'officiers depuis le début de la guerre, cette promotion aussi rapide que dangereusement exposée.

En février, son régiment tient les premières lignes dans le bois de Haumont-près-Samogneux, à la pointe nord du saillant de Verdun.

Le 21, un formidable bombardement inaugure l'offensive allemande de Verdun. Il écrase les lignes et les voies de communications. Les postes avancés sont coupés du commandement et privés de tout soutien d'artillerie.

Dans l'après-midi, le bois de Haumont constitue l'objectif du premier assaut de l'infanterie ennemie qui submerge les survivants.

Le 22, le village de Haumont est pris. « Après deux jours d'attaque, il ne restait debout que 64 hommes sur 8 compagnies engagées du 362^{ème} ». Albert Claisse est du nombre des disparus.

La littérature abonde qui traite de la Bataille de Verdun. La conduite des hommes du 362^{ème} est souvent citée en exemple. « Hautmont écrasé est conquis au lance-flammes. Sa défense restera parmi les pages les plus émouvantes de l'héroïsme militaire. Les fantassins de Hautmont égalèrent les Chasseurs de Driant ». (Une place de Lille porte le nom des célèbres défenseurs du Bois des Caures).

La famille Claisse-Henninot vécut toute la guerre à Caudry. Dans sa chronique de l'occupation, Dégremont cite le nom de Monsieur Claisse parmi les otages désignés. Elle n'apprit la mort de son fils qu'à la fin de l'année 18. Au souvenir des plus anciens, les funérailles furent grandioses. Il est vraisemblable que le corps du Capitaine Claisse ne fut jamais retrouvé. La famille, souvent, dut se rendre en pèlerinage sur le site du village de Hautmont, un des neuf villages disparus de la région de Verdun.

Le Poilu Mourant

Le sculpteur Jules Déchin, Lille 1869 - Paris 1947, Prix de Rome 1898, réalise et met à l'édition le « Poilu Mourant » en 1920. Les exemplaires en fonte des établissements Durenne connaissent un grand succès auprès des comités d'érection des monuments aux morts de la Grande Guerre. Dans le Cambrésis, à Ligny et Saulzoir, le « Poilu Mourant » repose au pied du « Combattant victorieux » d'Eugène Benet. Le monument aux morts de Beaumont-en-Cambrésis en pierre reconstituée est également l'œuvre de Jules Déchin.



« Poilu mourant » du monument aux morts de Ligny par Jules DÉCHIN

Le monument Albert Claisse

Le monument en bronze d'Albert Claisse se singularise cependant des fontes des mémoriaux des communes rurales. C'est une œuvre originale d'après une création largement diffusée. Elle se distingue des copies par les trois galons de capitaine sur les manches et le numéro du 362^{ème} aux soutaches du col de la capote. Entre les doigts crispés sur la poitrine pend la Médaille Militaire. Le jeune homme porte une fine moustache et la barbe en pointe. On peut conjecturer que le sculpteur réalisa, d'après photographie, le buste d'Albert Claisse.

Sur une face du socle en granit brun de Suède, figurent la citation à l'ordre de l'armée et la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

« Par décret ministériel du 10 octobre 1920, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur avec la citation suivante à l'Ordre de l'Armée : officier très énergique, ayant su conquérir par ses sentiments élevés et son mépris absolu du danger l'affection de ses camarades et de ses subordonnés - A été tué glorieusement le 22 février 1916 devant Verdun, en donnant le plus bel exemple de bravoure ».

Croix de Guerre avec Palme.
PETAÏN.

Sur une autre face, sous la palme du martyr et l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur « Claisse Albert//Capitaine 362^{ème} RI//Faisant fonction de Chef de Bataillon/tombé devant Verdun//le 22 février 1916//1892-1916 ».

A même le soubassement en pierre de Soignies une branche de lierre « qui meurt là où il s'attache » s'enroule autour d'un rameau de laurier, symbole de l'attachement et de l'espérance éternels des parents.



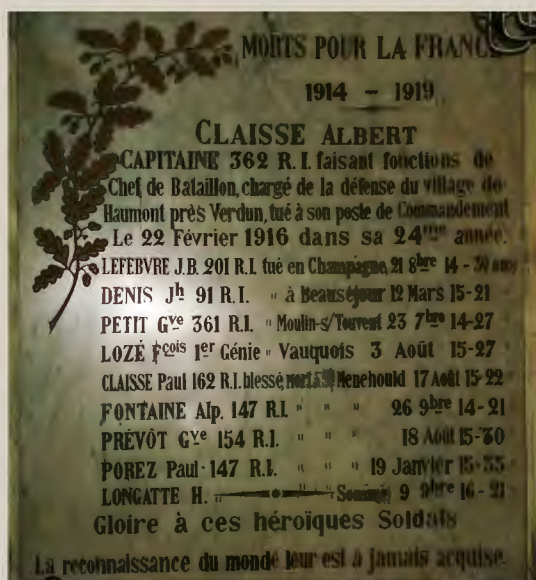
Monument funéraire du Capitaine Claisse par Jules DÉCHIN

Les deuils de la Guerre 14-18

Lieu de pèlerinage familial pour des générations, la statue du Capitaine Claisse permet d'entrevoir, aujourd'hui, l'immensité du chagrin de toutes les familles sans jamais cependant parvenir à en prendre la mesure. La génération de nos grands-parents et de nos arrière-grands-parents porta le deuil le « restant de la vie ».

Les parents voueront à leur disparu un véritable culte dont témoigneront longtemps, accrochés au mur, les agrandissements des photographies, les citations et les décorations officielles.

Dans l'usine Claisse-Henninot, rue Benoît-Malon, construite en 1913, à l'entrée de la grande salle des métiers, une plaque de marbre rappelle le sacrifice du fils de la maison et des ouvriers de l'atelier morts à la guerre.



Dans l'atelier Claisse Henninot, vue de la plaque commémorative grâce à l'aimable obligeance de Jean-Pascal MERY

Morts pour la France 1914-1919

- Claisse Albert
Capitaine. 362^{ème} RI. faisant fonction de chef de bataillon chargé de la défense du village de Haumont près Verdun, tué à son poste de commandement le 22 février 1916 dans sa 24^{ème} année.
- Lefebvre JB 201^{ème} RI tué en Champagne - 21 Octobre 14 - 30 ans
- Denis Joseph 91^{ème} RI tué à Beauséjour - 12 Mars 15 - 21 ans
- Petit Gustave 361^{ème} RI tué à Moulin sous Touvent - 23 Septembre 14 - 27 ans
- Lozé François 1^{er} Génie tué à Vauquois - 3 Août 15 - 27 ans
- Claisse Paul 162^{ème} RI - blessé, mort à Ste Menehould - 17 Août 15 - 22 ans
- Fontaine Alphonse 147^{ème} RI mort à Ste Menehould - 26 novembre 14 - 21 ans
- Prevôt Gustave 154^{ème} RI mort à Ste Menehould - 18 août 15 - 30 ans
- Porez Paul 147^{ème} RI mort à Ste Menehould - 19 Janvier 15 - 33 ans
- Longatte Henri Somme - 9 novembre 16 - 21 ans

Gloire à ces héroïques soldats.

La reconnaissance du monde leur est à jamais acquise.

Je tiens de Madame Lamouret, employée chez Grassart-Claisse, le souvenir du buste du jeune homme sur un meuble du salon et dans le jardin d'hiver et d'un vitrail « représentant un soldat et une infirmière ». Nombre de vitraux des églises de la reconstruction reprennent ce thème de la mort du soldat.



Le buste du Capitaine CLAISSÉ

Claude DOYER
Caudry, le 25 mars 2012.

Le droit d'expression des conseillers municipaux

**Charte de bonne conduite
dans la rédaction des écrits destinés
au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.**

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE POUR VOTER

*Les élections présidentielles auront lieu le dimanche
22 avril et le dimanche 6 mai 2012.*

*Les élections législatives auront lieu le dimanche
10 juin et le dimanche 17 juin 2012.*

*Comme pour les scrutins des années précédentes, les
huit bureaux de vote sont situés à la Salle des Fêtes
du Pôle culturel, Place des Mantilles.*

*Il est rappelé que pour voter, il faut être inscrit sur les
listes électorales de CAUDRY et se présenter au
bureau de vote tel qu'il est indiqué sur la carte
d'électeur.*

*Dans les communes de plus de 3500 habitants, **pour
participer au vote**, tout électeur doit impérativement
présenter à son bureau de vote :*

► *sa carte électorale*

► *un justificatif de son identité (carte nationale
d'identité, passeport, permis de conduire, livret de
famille, décret de naturalisation, carte de naturalisa-
tion, carte de combattant avec photographie, carte
d'invalidité civile ou militaire avec photographie).*

*Concernant les élections, vous trouverez tout rensei-
gnement utile en Mairie.*

*Jean-François Sautière
Administration Générale*

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

*Le printemps est arrivé et les nouvelles pour Caudry sont plutôt
bonnes.*

*Certes le contexte économique mondial déprimé et les prévisions
pessimistes pour 2012 n'incitent pas à l'optimisme.*

*Dans cet environnement, les collectivités comme Caudry doivent
redoubler d'imagination pour améliorer le cadre de vie tout en
maîtrisant la pression fiscale.*

*C'est ce que nous faisons depuis 1995 et le budget primitif, qui
vient d'être voté le 29 mars 2012, va dans ce sens.*

*Les taux d'imposition n'augmentent pas pour la 7^{ème} année
consécutive. Ils sont parmi les plus faibles des communes de plus de 10
000 habitants du département du Nord et malgré une base moyenne
inférieure. Les Caudrésiens sont moins sollicités par l'impôt que
d'autres.*

*L'endettement continue à diminuer. Cette année encore nous
emprunterons 1 690 000 € alors que nous rembourserons 1 900 000 €. De plus, et parce que nous sommes dans le dispositif ANRU, nous empruntons à un taux exceptionnellement bas : 2,85 % (taux du livret A : 2,25 + commission 0,60) ce qui fait que notre taux moyen d'emprunt va passer sous les 4 %, ce qui est faible. Dans la même rubrique la charge des intérêts d'emprunts par rapport aux dépenses de fonctionnement est passée de 11,70 % en 1996 à moins de 4 % en 2012.*

*Ce budget dépasse les 39 millions d'euros ; pour une commune de
notre importance c'est exceptionnel !*

*La section de fonctionnement est maîtrisée. Ainsi les dépenses de
personnel n'augmentent que de 0,91%. Ce qui s'explique en partie par
quelques départs en retraite.*

*Et pourtant en recettes, nous ne bénéficions que d'une DGF
(Dotation Globale de Fonctionnement) très inférieure à la moyenne des
communes de notre strate en raison d'un potentiel fiscal élevé. Nous
devons régler une cotisation SDIS (Sécurité Incendie) de plus de 45 €
par habitant ce qui nous place en tête de l'effort demandé.*

*Les investissements qui seront réalisés en 2012 seront très impor-
tants - 16 Millions d'euros.*

*Il y a tout d'abord les travaux inhérents à l'ANRU. Certains sont
réalisés ou presque : Bois Thierry, promenade sud de Maupassant, îlot
Faidherbe. J'invite mes concitoyens à aller voir ces sites qui sont mer-
veilleusement transformés.*

*Elus, agents administratifs et techniques travaillent beaucoup de
sorte que de nombreux chantiers devraient s'ouvrir prochainement.
Pour éviter de solliciter le contribuable local nous avons préféré, pour
certains travaux, les commencer plus tardivement pour répartir la
charge sur plusieurs exercices.*

Ce sera le cas pour :

- la maison de quartier et l'ensemble de Maupassant
- le restaurant scolaire
- l'extension de la vidéosurveillance
- l'aménagement de l'ancien Centre de Secours
- les toitures des écoles, du centre aéré
- la signalétique commerciale
- l'humanisation de l'école Jean Macé
et bien d'autres...

*Tout ceci devrait améliorer le bien-être de nos concitoyens et attirer
les investisseurs.*

*Des contacts pour des implantations commerciales et industrielles
sont d'ores et déjà fructueux. Et, belle satisfaction, un bowling ouvrira
en juin 2012 pour la plus grande joie de notre population jeune ou
moins jeune.*

*J'espère que tout cela permettra à notre population, durement
touchée par la crise, un mieux-être.*

Très Cordialement.

**Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.**

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

Le retour du printemps et du beau temps nous met certes du baume au cœur, mais que de problèmes. Ainsi les factures continuent à augmenter, celle de l'eau en particulier, Pourquoi ?

L'eau un bien commun indispensable mais source de profits privés. Elle doit échapper à cette logique. La ville de Paris est revenue en « régie municipale » pour mieux maîtriser son prix, imitée en cela par d'autres communes. Dans notre région un collectif vient de se créer pour que la métropole Lilloise reprenne la gestion de son eau.

A Caudry il nous faudra attendre vingt ans pour revoir la question à l'expiration du contrat.

En effet, Il y a une vingtaine d'années Guy Bricout, alors adjoint aux finances a voté la privatisation de l'exploitation du robinet. Devenu Maire il a tenté de reprendre la gestion de l'eau en régie municipale. Il aurait dû savoir qu'il était impossible de revenir sur le contrat signé, d'où un échec retentissant qui a conduit la ville devant les tribunaux et coûté cher aux contribuables caudrésiens. **Nous continuerons donc à payer au prix fort, abonnement et mètres cubes d'eau, pendant des années. Merci Monsieur le Maire !**

Nous préconisons le retour en régie municipale dès que cela sera possible, et réclamons la mise en place d'une tarification sociale et environnementale.

De l'eau encore, de pluie cette fois-ci et qui risque d'inonder le centre aéré.

La ville de Caudry dispose pour ses écoliers d'un centre aéré que nous envient les communes de la région. C'est un atout considérable notamment pour les enfants qui ne partent pas en vacances. Mais la ville doit entretenir ce centre réalisé par des municipalités antérieures. Quelques travaux s'imposent en urgence. Un exemple : Les gouttières du préau doivent être remplacées. Lorsqu'il pleut il est en passe de se transformer en piscine.

On ne comprend pas que ce problème simple à résoudre et peu coûteux, comme bien d'autres d'ailleurs, ne soit pas réglé alors que la ville dépense des sommes très importantes pour des projets qui pourraient attendre en ces temps de restrictions budgétaires.

L'état réduit ses subventions aux collectivités territoriales. Les travaux de rénovation urbaine menés à Caudry risquent d'être ainsi moins subventionnés. Leur coût tend d'ailleurs à augmenter du fait du gel de cet hiver par exemple. **Nous veillons à ce que les engagements pris envers la population concernée soient tenus en particulier en ce qui concerne le maintien du montant des loyers.**

Vous constatez chaque jour l'augmentation du coût de produits de première nécessité et du carburant, que les soins et médicaments sont moins remboursés, que certaines prestations coûtent plus cher, que le chômage augmente ... Tout cela dépend principalement de la politique gouvernementale. **Le 22 avril et le 6 mai aura lieu l'élection présidentielle. C'est une occasion importante donnée aux citoyens de s'exprimer, de remplir leur devoir civique d'exercer leur droit de vote, durement acquis par nos ancêtres. Cette élection sera suivie de l'élection législative des 7 et 14 juin. Il s'agira alors de désigner le ou la député(e) de notre circonscription.**

Nous vous engageons donc vivement à vous exprimer à ces occasions en allant voter.

Si vous êtes absents à l'une ou plusieurs de ces dates vous pouvez donner une procuration à une personne de votre choix votant à Caudry. Pour cela il faut aller à gendarmerie dès que vous avez connaissance de votre absence pour le signaler et donner le nom, l'adresse, la date et le lieu de naissance de la personne qui votera à votre place.

Cordialement,



Christiane
Marande-Podevin



Gérard
Bezin



Michèle
Ruquois



Christian
Dervaux

"Pour une gestion plus adroite"

Mes chers concitoyens,

Je souhaiterais aborder un sujet très important et qui fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois dans notre ville : celui du logement et de la politique de la ville.

Vous n'êtes plus sans connaître le programme de Rénovation Urbaine engagé par la Municipalité depuis quelques années, incluant le chantier du quartier Maupassant, actuellement en pleine mutation.

Notre liste « Pour une gestion plus adroite » a toujours voté les délibérations concernant ce grand chantier ANRU mais souhaite garder un oeil très attentif à la partie budget. Nous sommes tout à fait conscients que les besoins de rénovation étaient cruciaux pour les habitants de ce quartier.

Cependant étant donné le coût très important de ces travaux, supporté par les contribuables caudrésiens ainsi que ceux de la région et de bien d'autres institutions, ne peut-on se poser quelques questions :

-Est-ce normal qu'au bout d'une trentaine d'année un quartier soit aussi délabré et insalubre ? Sa rénovation à grands frais ne prend elle pas des airs de culpabilité à la négligence en entretien dont a été victime ce quartier ?

-Est-il vraiment décent et raisonnable de dépenser près de 1,7 million d'euros pour l'aménagement du Bois Thierry, plus d'1 million pour la Maison de Quartier, quand on connaît l'état des finances des Régions et de la France en général ? La solution telle qu'on la préconise depuis longtemps ne serait-elle pas la copropriété, même pour les appartements, on est toujours plus soigneux avec ses propres affaires !

Conclusion : Comme souvent dans le passé, nous avons donné notre accord sur de grands projets dans la globalité tel qu'ici l'ANRU parce que nous savions pertinemment la nécessité et les enjeux de ces projets. Mais comme dans le passé, nous nous voyons dépassés et étourdis par le côté déraisonnable et excessif des sommes allouées à telle ou telle partie du projet.

LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Depuis une paire d'années M. le Maire s'est mis dans la tête d'augmenter la population de Caudry pour arriver à 15 000 habitants pour des raisons essentiellement financières. Puisque si Caudry atteint ce nombre, la Communauté de Communes des 4 C deviendrait une Communauté d'Agglomérations avec à la clé l'augmentation conséquente des subventions.

Ces derniers temps, bon nombre de Caudrésiens m'ont fait part de leur réticence et de leur crainte à ce sujet. Qui dit augmentation de la population, dit risque d'augmentation de l'insécurité et des désagréments dus aux incivilités dans les différents quartiers. Comme nous l'avions déjà évoqué dans plusieurs « Dialogue », nous souhaiterions que Caudry reste une ville à visage humain et non une « usine à gaz ».

Peut-être aurait-il été intéressant de demander l'avis à nos concitoyens caudrésiens sous forme de Referendum « c'est très à la mode de nos jours » avant de prendre la décision d'augmenter à tout va les constructions de logements ici et là, un peu partout dans les quartiers calmes de Caudry.

De plus, notre ville accueille de plus en plus de familles nombreuses avec un minimum de quatre enfants, cependant malgré ses 20 % de logements sociaux comme la loi le veut, Caudry manque cruellement de logements disposant d'au moins 4 ou 5 chambres. Il y a des incohérences qui j'espère seront rectifiées avec le programme de rénovation urbaine.

Bien cordialement,

Votre élue, **Mélanie DISDIER**
Conseillère Municipale de la liste
« Pour une gestion plus adroite ».

Infos pratiques



Association pour le DON DU SANG bénévole de la région de Caudry

Lors du don du sang du 21 février dernier, l'Établissement Français du Sang a pu accueillir au sein de notre commune, 173 volontaires. Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui lui ont été adressées pendant cette période.

Journées 2012

- samedi 16 et dimanche 17 juin

de 8h à 12h

à l'Espace Schweitzer

- mardi 14 août

de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

établissement français du sang - nord de france
96 Rue de Jemmapes. BP 2018. 59012 LILLE CEDEX
Tél. 0 820 802 222 - www.dondusang.net



Vous êtes tenté de vivre une aventure professionnelle extraordinaire dans un cadre de vie exceptionnel?

Vous avez entre 17 et 29 ans, d'un niveau troisième à BAC + 5? La Marine Nationale vous propose pour l'année 2012 plus de 3 000 emplois dans 34 spécialités différentes :

Techniques maritimes, mécanique, électrotechnique/ électronique, opérations aéronautiques, administrations/métiers de bouche, fusilier marin/sécurité, marin pompier, plongeur démineur...

S'engager dans la Marine, au-delà du métier exercé, c'est choisir d'évoluer dans une institution où les valeurs de solidarité et d'engagement se vivent jour après jour.

D'autre part la Marine Nationale valorise les qualités personnelles et techniques des jeunes qui s'y engagent, tout en développant leur ouverture d'esprit au monde.

Pour tous renseignements complémentaires,
s'adresser au :

CIRFA MARINE LILLE
47 rue Jacquemars Gielée - BP 813338
59015 LILLE cedex

03 20 57 63 46
fax 03 20 63 92 28

adresses E.mail :

cirfa.lille@marine.defense.gouv.fr
adresse internet : <http://www.etremarin.fr>



Pharmacies de Garde du samedi

21 avril pharmacie de la Dentelle
28 avril pharmacie Moreau

05 mai pharmacie de la Basilique
12 mai pharmacie Centrale
19 mai pharmacie Denoyelle
26 mai pharmacie Centrale

02 juin pharmacie de la Dentelle
09 juin pharmacie de la Basilique
16 juin pharmacie Moreau
23 juin pharmacie de la Dentelle
30 juin pharmacie Denoyelle



La plume verte Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot



Numéro 18



Janvier/février/mars 2012

Édito (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

« Biodiversité, une protection nécessaire »

Il faut cesser d'opposer humanité et nature et de considérer la protection de la nature comme étant un frein au développement. Cette façon de voir a trop souvent contribué à faire oublier tout ce que l'on doit aux processus naturels. Ne surestimons plus nos pouvoirs : divers événements récents nous montrent parfois « aussi fragiles que des fétus de paille »... Hubert Reeves « Nous éliminons aujourd'hui plus de mille fois plus d'espèces qu'avant l'époque industrielle. Cette extinction massive, l'humanité en est la cause. Elle pourrait en être la victime ».

... Il est urgent d'agir ! Quelle conscience en ont nos candidats aux élections présidentielles ?

Le portrait du mois

Discret et agile, un nouvel habitant est arrivé chez nous. Peut-être aurez-vous l'immense privilège de le croiser au détour d'un chemin. Mais c'est d'abord le portrait de cet adorable petit rongeur que nous vous proposons :

L'écureuil roux

Sciurus vulgaris

Ordre : rongeurs

Famille : sciuridés

Taille : 18 - 25 cm (corps), 14 - 20 cm (queue)

Poids : 200 à 350 g

Longévité : 7 ans

Il existe 40 sous-espèces et 4 sont présentes en France.



Description : sa couleur varie du roux clair au brun-noir (selon les saisons et les régions), le ventre est blanc. Les oreilles se terminent par un « pinceau » de poils de 2,5 à 3 cm. Son pelage s'épaissit et s'allonge en hiver, ce qui rend les "pincesaux" des oreilles plus visibles. Une longue queue « en panache », bien fournie, lui sert de balancier et de gouvernail lorsqu'il grimpe ou bondit, mais aussi de signal

optique en période d'accouplement ou pour exprimer certaines « émotions ». Il n'existe pas de dimorphisme sexuel.

Mœurs : l'écureuil roux habite les bois et les forêts de feuillus ou de résineux, les parcs et les grands jardins boisés.

De caractère méfiant, il ne se laisse pas facilement observer et a une préférence pour les zones au couvert végétal dense. En dehors de la période de reproduction, c'est un animal solitaire.

Reproduction : le nid est plus ou moins sphérique (environ 30cm de diamètre) et se trouve généralement à plus de 6 m de haut dans un arbre. Les parois sont faites de branches feuillues, l'intérieur est garni de mousse et d'herbes (rembourrage plus épais dans le nid servant à la mise-bas). Il est généralement placé contre le tronc dans le houppier ; il peut aussi se trouver dans un arbre creux ou un vieux nid de Corneille noire. Chaque individu peut en avoir plusieurs.

La gestation dure de 36 à 42 jours. On compte 1 à 2 portées annuelles de 3 petits. Les jeunes sortent du nid à 7 semaines. Ils sont sevrés à 7 à 10 semaines et indépendants à 10 à 16 semaines. Seule la femelle s'en occupe : elle les transporte ailleurs en cas de dérangement.

Régime alimentaire : le régime alimentaire est essentiellement végétarien. L'écureuil roux consomme des graines de résineux (épicéa, pins), des glands, des châtaignes, des faines, des noix, des noisettes, des écorces, de l'aubier, des bourgeons, les boutons floraux des résineux et autres arbres, des pousses, des champignons et très secondairement des insectes, des œufs et des oisillons. Il absorbe aussi de la terre (besoins en minéraux). Il fait des « provisions » dans des cavités ou dans la terre.

Les rendez-vous à ne pas rater

1^{er} juillet de 14h à 18h : démonstration de joutes nautiques par la société des Jouteurs Sauveteurs d'Ors.



Les Naturiades du Val du Riot

Les 8 et 9 septembre

Deuxième édition du festi'Val « LES NATURIADES » : au programme de nombreux stands, des ateliers et des animations sur le thème de la Nature.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans notre prochaine édition de Plume verte spéciale « Naturiades ».

Portrait d'un visiteur occasionnel de la Base : le renard roux (*Vulpus vulpus*)

Museau allongé, oreilles pointues, queue touffue, pelage roux dessus, blanchâtre dessous, maître goupil est victime depuis toujours de sa mauvaise réputation de « mangeur de poules » et considéré par beaucoup comme nuisible. Pourtant, l'essentiel de ses repas est composé de petits rongeurs (6000 campagnols/an). Omnivore généraliste et opportuniste, il consomme aussi des vers de terre, apprécie les fruits, mange des charognes et occasionnellement des oiseaux, des poissons, des reptiles, des insectes et des escargots.

Ce petit prédateur naturel tient un rôle primordial dans les écosystèmes et son action est nécessaire et irremplaçable au sein des équilibres écologiques.

S'attaquant en priorité aux individus faibles, malades ou morts, il assainit les populations et empêche les épidémies de se propager. Il se contente donc souvent d'exercer son rôle de prédateur-nettoyeur et participe à la sélection naturelle. Ce rôle de policier sanitaire est d'ailleurs souligné par les chasseurs les plus réfléchis.

Capable d'autorégulation (baisse des femelles en gestation et du nombre de petits par portée en cas de surpopulation), c'est le nombre de proies qui conditionne le nombre de ce prédateur.

Suite à l'élimination des grands prédateurs (lynx, loup, aigle royal) et de ses compétiteurs (rapaces, chat sauvage, mustélidés), le renard est désormais le principal prédateur des rongeurs ravageurs de cultures et de prairies.



C'est donc un précieux auxiliaire pour les agriculteurs (lutte biologique), et sa disparition, outre son impact écologique et sanitaire, pourrait poser des problèmes aux activités humaines.

S'il est vrai qu'il lui arrive de faire quelques victimes parmi lapins ou volailles, qu'il est vecteur de rage (éradiquée par une campagne de vaccination) et d'échinococcose alvéolaire (dont le campagnol est également vecteur!), cet habile et rusé canidé n'en reste pas moins une espèce utile qui, comme chaque espèce sur cette Planète, fait partie du grand théâtre de la Nature.

Informations diverses

Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h00 à 20h00 à partir du 1^{er} avril.

Permanences du pigeonier Capsule : le mercredi de 15h30 à 17h30 et les premier et troisième dimanches du mois du 15h30 à 18h00 (du 1^{er} mars au 31 octobre) - sous réserve de bonnes conditions météorologiques.

Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 ; Les visites sont gratuites.

Journée de pêche : 7 euros, location de l'étang moyen : 210 euros avec 30kg de truites déversées, location du parcours : 70 euros avec 10kg de truites déversées.

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY

03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95

<http://www.valduriot.fr>

Commerce - Artisanat

Ils s'installent, ils déménagent...



Nord Fishing
Blanc - Carnassier - Carpe - Mer

NORD FISHING
221, rue de la République
Tél. : 06 10 97 43 56



La Pataterie
LE RESTAURANT DE L'AUTHENTIQUE
www.lapataterie.com

LA PATATERIE
Zone Commerciale - Bd du 8 Mai
Tél. : 03 27 75 54 89



Changement
de Propriétaire

LE BARON
Bar - Brasserie

LA FRITERIE DU STADE
235, rue Barbusse
Tél. : 03 61 41 54 37



FILI FLOC
230, rue de la République
Tél. : 03 27 76 67 78 / 06 64 48 47 34

Cydy's Lingerie



CYDY'S LINGERIE
Vente de lingerie à domicile
Tél. : 07 61 90 07 87
cydyslingerie@gmail.com



LA RÔTISSERIE - AU REGAL
10, rue Edmond Bricout
Tél. : 03 27 76 38 85

bmc
béton et matériaux du carrelage

Centrale à béton prêt à l'emploi
DÉPARTS & LIVRAISONS

OUVERT LE SAMEDI

03 27 72 62 58

DEVIS GRATUIT
sur demande
PARTICULIERS & ENTREPRISES


33, rue de la sucrerie 59541 CAUDRY
sarl.bmc@orange.fr

NGC

COUVREUR ZINGUEUR

06.60.69.31.84

2, ROND POINT ARTOIS RUE DE PARIS
59540 CAUDRY



Un numéro Azur
pour aider les très petites entreprises et
petites moyennes entreprises :

0 810 00 12 10

*numéro communiqué par le Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie*

Les entreprises des TPE et PME ayant des questions d'ordre administratif et financier peuvent appeler le numéro azur «Soutien TPE/PME» au 0 810 00 12 10.

Elles seront orientées vers l'interlocuteur adéquat : le Médiateur du Crédit ou leur correspondant PME.

Les correspondants PME ont pour mission de soutenir les entrepreneurs dans leurs démarches administratives ou de les accompagner face aux difficultés qu'ils rencontrent, en les orientant au sein de l'administration vers le bon interlocuteur. Les «correspondants PME» sont des agents des Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi («Directe»).

La médiation du crédit est ouverte à tout chef d'entreprise, artisan, commerçant, profession libérale, créateur ou repreneur d'entreprise, entrepreneur individuel, qui rencontre avec sa ou ses banques des difficultés pour résoudre ses problèmes de financement ou de trésorerie :

<http://www.mediateurducredit.fr>

La médiation des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance est accessible à toute entreprise ayant des difficultés relationnelles avec un client ou un fournisseur. Le médiateur intervient à la demande de toute entreprise qui l'aura saisi, lorsqu'il y a conflit dans l'application d'une clause contractuelle ou le déroulement d'un contrat :

<http://www.mediateur.industrie.gouv.fr/>

Pour plus d'informations :

Madame Peggy SZOPA
Directrice de Cabinet
Ville de Caudry
Place du Général de Gaulle
59540 CAUDRY CEDEX



dimanche 20 mai

de 10h à 18h

Salle des Fêtes du Pôle Culturel

**BRADERIE
DES COMMERÇANTS**

*retrouvez vos commerçants
pour des affaires exceptionnelles !*

et Brocante en centre ville



Emploi



Forum sur les métiers qui recrutent



« Un Forum sur les métiers qui recrutent » co organisé par la Maison de l'Emploi et le Pôle Emploi de Caudry, a eu lieu le 22 mars 2012 .

La mise à l'emploi des personnes est une préoccupation de tous et donc un enjeu crucial pour le développement du territoire. Face aux difficultés de recruter les personnes qualifiées ou pour changer l'image négative de certains secteurs professionnels, les entreprises et acteurs se sont retrouvés ce jeudi 22 mars après midi, Salle du Pôle Culturel à Caudry, pour expliquer leurs attentes et leurs besoins face au public.

Les chiffres clés du forum :

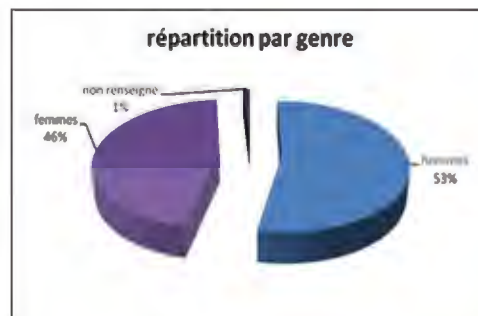
- 297 visiteurs (voir graphiques ci-dessous)
- 15 entreprises : secteurs BTP, Logistique, Gardiennage-Sécurité ; Force de Vente, Industrie Mécanique ; Industrie Textile ;
- 13 acteurs de la formation ou OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé);
- 7 partenaires de l'orientation – conseil ou accompagnement vers l'emploi » (PLIE, Mission Locale...)

Pour aller plus loin d'autres actions et dates à venir !

- Organisation d'une visite d'entreprise, parmi celles présentes sur le Forum le 22 mars après-midi, pour approfondir la connaissance des métiers et les découvrir de façon concrète ;
- Job Dating le 19 avril.

Renseignements : CAMBRÉSIS EMPLOI

**Bâtiment "Espace Cambrésis" - 14 rue Neuve - 1^{er} étage
BP 70318 - 59404 CAMBRAI Cedex - Tél : 03 27 70 01 29**



Site www.cambresisemploi.fr

CAMBRESIS EMPLOI

Maison De l'Emploi
Cambrésis

PLIE
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Cambrésis

Vie Scolaire

Ouverture de classe à l'École Primaire Condorcet

Décidément le monde de l'école se porte bien à Caudry puisque contrairement à plusieurs communes proches qui déplorent une fermeture de classe à la rentrée prochaine, l'école Condorcet située rue Chanzy comptera une classe de plus.

La nouvelle annoncée en Janvier dernier vient d'être confirmée officiellement à M. Le Maire par M. l'Inspecteur d'Académie de Lille.

Après discussion lors du dernier conseil d'école, c'est vraisemblablement une classe de CP qui sera créée compte tenu des effectifs importants en provenance des grandes sections d'écoles maternelles.

L'ensemble des enseignants de l'école en partenariat avec la municipalité travaille dès maintenant à ce que tout soit prêt à la rentrée pour accueillir cette nouvelle classe.

Pierre LÉVÊQUE
Conseiller Délégué à l'Éducation



Lille, le 24 février 2012



Division de
l'Organisation
Scolaire
009-1

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'issue de l'ensemble des consultations réglementaires, j'ai prononcé la mesure suivante pour votre commune :

- l'ouverture d'un poste à l'école élémentaire CONDORCET (0590818U)

Cette mesure est applicable à la rentrée scolaire 2012.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Recteur et par délégation,
Le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale du Nord,

Jean-Pierre POLVENT

1, rue Claude Bernard
59033 Lille cedex

Monsieur Guy BRICOUT
Maire de Caudry
Hôtel de Ville
Place du Général De Gaulle BP 10199
59644 CAUDRY CEDEX



La rentrée des Bambins !

Les mercredis 9 et 16 mai 2012 de 14h à 18h ainsi que le samedi 12 mai de 9h à 12h auront lieu en mairie de Caudry, trois séances de pré-inscription pour les enfants en âge d'être scolarisés et qui vont être inscrits pour la 1^{ère} fois dans un établissement scolaire.

Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Un petit rappel de la réglementation en la matière :

«L'instruction est obligatoire pour tous les enfants français ou étrangers entre 6 et 16 ans» précise le code de l'éducation qui ajoute que «tout enfant doit pouvoir être accueilli dès l'âge de 3 ans dans une école maternelle ou une classe enfantine la plus près possible de son domicile».

Mais avant d'être inscrit par le directeur ou la directrice d'école, l'enfant doit d'abord faire l'objet d'une affectation par la mairie en fonction de son domicile. Ainsi Caudry est divisé en 4 secteurs et à chaque école correspond un périmètre de recrutement. L'inscription dans l'école se fait sur présentation de la fiche d'affectation délivrée par la mairie qui y indique quelle école fréquentera l'enfant.

Bien sûr, il est toujours possible pour les familles de solliciter une dérogation qui sera examinée par une commission compétente qui prendra sa décision en fonction des arguments invoqués par la famille (*rapprochement des fratries, travail des parents, domicile de la nourrice...*).

Pour toute demande d'inscription d'un enfant domicilié à l'extérieur de la commune, une autorisation du maire de la commune du domicile des parents sera exigée.

Pierre LÉVÊQUE
Conseiller Délégué
à l'Éducation



Citoyenneté



Recyclage de **STYLOS** organisé par le Collège Jean Monnet



Le projet s'insère dans un cadre pédagogique précis, à la fois celui d'Education Civique et celui de Géographie. En effet, en Géographie le thème principal de l'année est le développement durable. Dans cette optique les élèves ont eu à réfléchir sur l'expression de développement durable au travers de l'étude des déchets dans la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Par ailleurs, le programme d'Education civique prévoit de réaliser une action solidaire en rapport avec le thème du développement durable. Ainsi, il a été proposé aux élèves de monter une opération de récupération des stylos pour les faire recycler.



Les élèves impliqués dans l'action, M. Cuvelier - Principal du Collège, M. Kwiatkowski - Professeur principal et M. Dassance - Professeur d'Histoire/Géographie/Education civique reçus en Maire, le 13 mars dernier par M. Le Maire, Mme Dholande, Adjointe et Mme Adam, Conseillère Municipale.

Deux classes sont plus ou moins impliquées dans le projet, la 5^{ème} KW et la 5^{ème} LC.

Alors que la classe de 5^{ème} LC réalisait l'affiche de la campagne de récupération, la classe de 5^{ème} KW réfléchissait au projet, créait des boîtes de collectes et définissait les objectifs et lieux de collectes.

À ce jour dans le collège près de 1000 stylos ont déjà été collectés. Nous espérons faire encore mieux les prochains mois notamment avec la mise en place d'une boîte de collecte dans l'accueil de la mairie de Caudry où tout le monde peut alors déposer des stylos, feutres, marqueurs en plastique pour

faire grossir le nombre d'objets recyclés.

La finalité du projet cette année est de participer au financement d'une sortie pédagogique à Provins sur le Moyen Âge en Avril.

Mais l'opération continuera toute l'année pour être à nouveau exploitée l'an prochain par d'autres élèves de 5^{ème} du Collège. Les stylos seront enfin recyclés par une entreprise spécialisée dans ce domaine, Terracycle, qui travaille en partenariat avec Bic.

Antoine Dassance
Professeur au Collège Jean Monnet



diapo de l'urne située en mairie réalisée par le service com. de la mairie.



Acte CITOYEN DE LA TERRE
Caudrésien, Caudrésienne
faites un geste pour notre planète
en venant déposer vos stylos usagers
DANS L'URNE QUI SE TROUVE
DANS LE HALL DE LA MAIRIE

Sortie du Conseil des Jeunes

La 1^{ère} sortie organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et la mairie de Caudry fut une réussite. En effet, ce sont 39 jeunes caudrésiens qui ont pu s'éclater à la «Bul de St Quentin» le mardi 06 mars dernier. Les activités au programme étaient patinoire le matin et après une pose sandwiches les jeunes ont pu aller se défouler dans l'aqualand, où là bains à bulles, toboggans et autres plongeoirs ont permis à chacun de bien en profiter. Cette sortie était encadrée par M. Thierry Dorémus et Mme Charlotte Sorriaux. Vivement la prochaine.....

PSCI

En collaboration et dans le cadre d'un projet avec la BPDJ (brigade de prévention délinquance juvénile), 10 jeunes de la maison pour tous A. Blanqui ont pu passer leur brevet de secouriste (PSCI) pendant les dernières vacances scolaires.

Cette formation a eu lieu dans les locaux de la Croix Rouge de Caudry où une bénévole de cet organisme a appris les premiers gestes de secours aux jeunes. Cette formation s'est déroulée sur 2 jours et tous sont sortis diplômés.



Séjour Ski

En partenariat avec Cambrésis Ressources, 10 jeunes de la Maison pour tous A. Blanqui ont pu aller profiter de la neige lors d'un séjour Ski pendant les dernières vacances. Ce séjour avait lieu à Six Fer à Cheval du 03 au 10 Mars et était encadré par M. Éric Bernard et M. Frédéric Delsart. C'est bronzés et ravis que les jeunes sont revenus gonflés à bloc pour la rentrée scolaire.

Solidarité

FNATH, Association des Accidentés de la Vie

Conseil et Défense en Droit Social dans le cadre :

- Des accidents du travail, des maladies professionnelles, procédures Prud'homales,
- Accidents de la route, médicaux, domestiques,
- Du handicap, de la maladie et de l'invalidité,
- Du régime général, agricole, de la fonction publique...

Notre association

- Intervient auprès des organismes sociaux, des administrations,
- Vous défend devant les Tribunaux,
- À une action revendicative sur le plan national,
- Vous aide dans le cadre de l'insertion,
- Est représentative dans les Conseils d'Administration (CPAM, Centres Hospitaliers ...).

Ne restez pas ignorant de vos droits, contactez-nous !



Samedi 03 mars s'est tenue l'Assemblée Générale de la FNATH, sous la présidence de M. CANDELIER qui a énoncé le bilan d'activité 2011 : au total, 455 personnes ont été reçues pour divers problèmes liés aux accidents de la vie. J. CANDELIER a souhaité remercier la SCP Lecompte Ledieu pour ses interventions dans les différents tribunaux : - 22 dossiers au Tribunal du Contentieux de l'Incapacité : 22 résultats positifs, - 2 dossiers au Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale : 2 résultats positifs, - 1 dossier aux Prud'hommes : 1 résultat positif.

La FNATH a rappelé à l'assistance sa participation à plusieurs manifestations locales : goûter de Noël des associations caritatives, chasse aux oeufs de Pâques, sortie au Val Joly... M. PORET, président d'honneur a pris la parole et a profité de la présence de deux élues pour aborder le sujet de la Commission Municipale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées, créée en 2010 et actuellement au point mort.

M. DERAUGNAUCOURT, Président Départemental de la FNATH a parlé des dates clés pour l'association : le congrès départemental, la reconnaissance de l'association par les Agences Régionales de Santé et l'habilitation de l'association pour constituer les dossiers pour la défense des personnes victimes du Médiateur, il s'est ensuite réjoui de l'assistance venue nombreuse... Les différents intervenants se sont ensuite accordés à dire qu'il y a toujours nécessité de se mobiliser, de revendiquer, de se battre pour que les victimes des accidents de la vie soient reconnues.



Paris, 29 mars 2008. HISTORIQUE : 35 000 accidentés de la vie dans la rue pour dénoncer la faiblesse de leurs ressources. (Source : revue bimestrielle de la FNATH).

À RETENIR :

45% des accidentés de la vie ont repris leur activité professionnelle après leur accident ou leur maladie, dont 47% sans aménagement de poste. Seulement 22% ont pu bénéficier d'un aménagement et 31% ont dû changer de poste. 67% des hommes et femmes ayant réintégré leur travail dans la même entreprise ont demandé à bénéficier d'une visite de pré-reprise (la demande est alors réalisée avant la réintégration dans l'entreprise afin d'optimiser le retour dans celle-ci). Un quart n'en ont pas bénéficié.

Pour un peu moins de 75% la reprise du travail s'effectue selon les mêmes horaires et pour les autres, l'accident de la vie a engendré une baisse du temps de travail, donc une réduction des ressources.

55% des accidentés de la vie n'ont pas repris leur activité après leur accident ou maladie.


La moitié d'entre eux ont été licenciés pour inaptitude. 62% n'ont pas retrouvé de travail. 38% en ont retrouvé un mais dans 85% des cas pas dans la même activité et pour un salaire inférieur (la proportion des personnes qui n'ont pu reprendre leur travail dans la même entreprise est plus importante chez les ouvriers que chez les cadres).



Lyon, 7 mai 1922 : les mutilés du travail défilent dans la rue pour obtenir une majoration des rentes qui se fait attendre depuis 24 ans.

Groupement Départemental de Lille, 4 Boulevard Louis XIV - BP 2029 - 5013 LILLE Cedex
tél : 03.20.53.85.85 / Fax : 03.20.52.00.16 / site internet : www.fnath.droit.officelive.com

Section de Caudry et environs - Bourse du Travail, 17 rue de Saint Quentin - 59540 CAUDRY
03.61.41.16.55 PERMANENCE chaque mercredi de 16h30 à 18h30



Action sociale

Le C.C.A.S. de Caudry

La qualité au service des personnes âgées et handicapées

Le C.C.A.S. est un établissement public administratif à gestion autonome, présent de droit dans chaque commune.

LE C.C.A.S. DE CAUDRY ASSURE DIFFÉRENTES MISSIONS :

- Aide sociale légale et facultative
- Insertion
- Hébergement d'urgence et de stabilisation
- Aide à domicile pour les personnes âgées / handicapées ou pour les personnes en retour d'hospitalisation
- Domiciliation
- Interlocuteur téléalarme

Le CCAS gère un service d'aide à domicile, créé en 1975, sa mission est de faciliter la vie à domicile de toute personne de plus de 60 ans ou handicapée, qui le souhaite, quelle que soit sa situation matérielle ou sociale. Le service s'engage à assurer une continuité du service, un accueil de qualité et l'intervention d'un personnel formé et qualifié. Le périmètre d'intervention est le territoire de la commune de CAUDRY.

Le CCAS est adhérent à L'Union Nationale des CCAS (UNCCAS), à l'Union Départementale des CCAS (UDCCAS) ainsi qu'à l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services au Domicile (UNA).

Le 22 novembre 2011 a eu lieu la réunion annuelle des bénéficiaires du service d'aide à domicile, moment d'échange et de convivialité autour de Monsieur le Président Guy BRICOUT, Président du C.C.A.S., de Monsieur Jean-Claude HARLE, vice-président du C.C.A.S., du conseil d'administration, de la direction du C.C.A.S. et des agents du service d'aide à domicile. Les personnes présentes qui bénéficient du service se sont déclarées très satisfaites de la qualité du service et des interventions à leur domicile.

De même, le C.C.A.S. a sollicité le renouvellement de son agrément qualité auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) du Nord-pas-de-Calais. Cet agrément, signe de la qualité du service d'aide à domicile, a été renouvelé le 2 janvier 2012 pour une durée de cinq ans.

Pour tout renseignement :
C.C.A.S. - 6 rue Gambetta - 59540 - CAUDRY
03.27.75.70.70 / aide-a-domicile@ccas.caudry.fr



*La violence
s'est installée dans votre couple,
vous souhaitez en parler avec
d'autres personnes dans la
même situation ...*



Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, l'association AJAR, en partenariat avec la Ville de Caudry et l'ACSé, (Agence Nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) met en place des stages « relation conjugale ».

Les animateurs vous accueillent à l'occasion de 6 séances où victimes et auteurs se retrouvent dans deux groupes différents.

Différents thèmes sont abordés :
la violence, la communication, ce que dit la loi...

Ces stages vous permettront de partager votre vécu, de comprendre pourquoi votre couple traverse ces difficultés, de vous aider, vous accompagner, vous orienter, que vous ayez décidé de vous séparer ou de redonner une chance à votre couple.

Les séances se déroulent à Caudry, dans un lieu neutre.



Vous souhaitez participer à ces groupes ? :

➤ **VOUS ÊTES VICTIME**, contacter le service d'aide aux victimes :

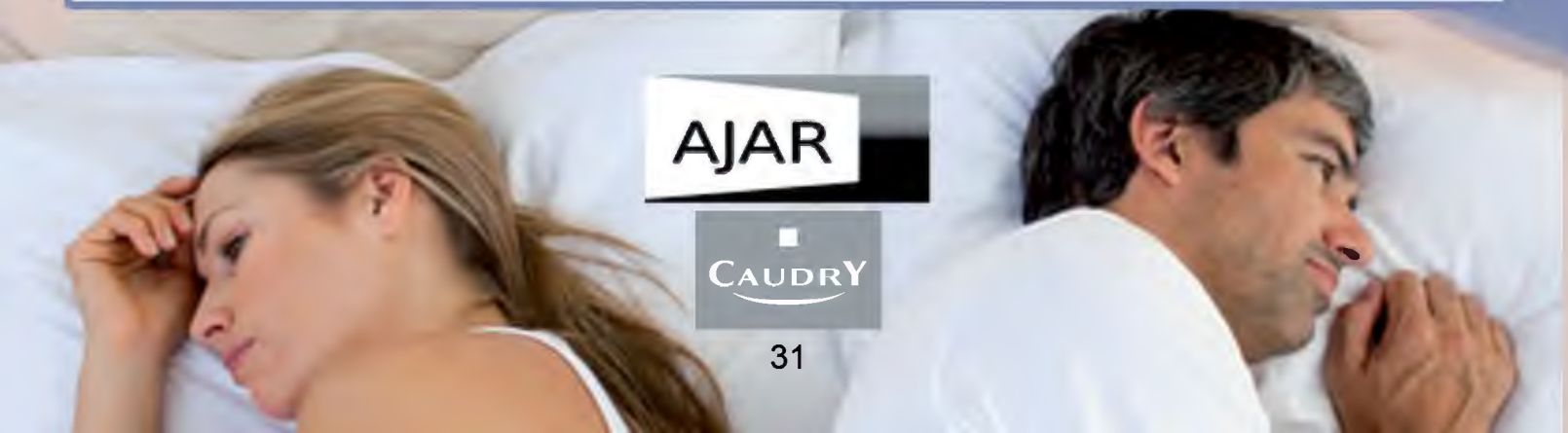
TGI de Cambrai, Château de Selles - 59400 CAMBRAI

Tél : 03 27 78 42 00. sav.cambrai@ajar.fr

➤ **VOUS ÊTES AUTEUR**, contacter le service justice :

10, rue de Selle - 59400 CAMBRAI

Tél. : 03 27 72 05 60. justice.cambrai@ajar.fr



AJAR

CAUDRY

Action sociale

2^{ème} édition du Forum santé de Caudry

Organisé par le réseau A.S.V. (Atelier Santé Ville), la deuxième édition du forum santé de la ville de Caudry s'est déroulée le vendredi 16 mars 2012 à la salle des fêtes du Pôle Culturel.

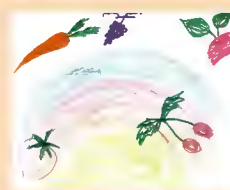
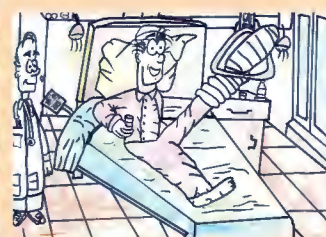
La thématique "santé vous bien à Caudry" a particulièrement intéressé les quelque 300 visiteurs, composés de primaires, collégiens, lycéens, jeunes, adultes et personnes âgées. Une multitude d'informations et des prestations ont été mises à leur disposition par les différents intervenants, dont les compétences et la grande disponibilité ont contribué à faire de ce rendez-vous un véritable succès.

Merci à eux ainsi qu'aux services de la Mairie pour leur aide précieuse au niveau logistique ainsi qu'aux bénéficiaires de l'action qui représentent une grande richesse humaine. Cette belle journée a été une fois de plus immortalisée par M. Gérard BRUNIAUX usager et membre du réseau Atelier Santé Ville.

Les élèves des écoles primaires Condorcet, Saint Michel, les enfants du DRE, et ceux de l'association Avenir Jeunes ont participé à un concours de dessin organisé sur le thème de la santé. Lors de l'inauguration, Monsieur HARLÉ Adjoint à l'Action Sociale a remis les récompenses aux gagnants.



Melle Fatoumata DANIOKO
Coordonnatrice de l'Atelier Santé Ville



Planning des Ateliers

Action Hygiène de Vie

Tous les mardis de 14H30 à 16H30

au C.C.A.S - 6, rue Gambetta CAUDRY

Proposé par l'Atelier Santé Ville du CCAS

Utilisation d'outils pédagogiques qui permettent d'échanger autour de la notion d'hygiène de vie et organisation d'une EXPOSITION autour des thèmes abordés lors des ateliers.

17/04 : Intervention d'une esthéticienne. Prendre soin de son corps et tester des produits.

15/05 : Prendre soin de son corps et création de savons.

22/05 : Prendre soin de son corps et création de produits de beauté (crème de corps, soins du visage).

29/05 : Astuces pour mieux réussir son ménage.

Choix des produits ménagers.

05/06 : Astuces pour mieux réussir son ménage.

Création et application.

12/06 : Séance de bien-être. Aromathérapie

19/06 : Récapitulation / Finalisation de l'exposition

Septembre/Octobre (Date, horaires et lieu à définir) :

Présentation de l'Exposition.

Octobre : Bilan de l'action.



Planning des Ateliers

Défi Santé Nutrition

Proposé par l'Atelier Santé Ville du CCAS

Alimentation et diététique, intervention d'une diététicienne.

Activités physiques et sportives.

19/04 pour ADULTES de 14H30 à 16H30 à RE-ACTIFS :

Alimentation et diététique «l'équilibre alimentaire et ses bienfaits».

16/05 pour PARENTS/ENFANTS de 15H30 à 17H30 à

RE-ACTIFS : Alimentation et diététique «l'équilibre alimentaire et ses bienfaits».

24/05 pour ADULTES de 10H à 11H au C.C.A.S :

Gym et Activités physiques et sportives.

07/20 pour ADULTES de 14H30 à 16H30 à RE-ACTIFS :

Alimentation et diététique «l'équilibre alimentaire et ses bienfaits».

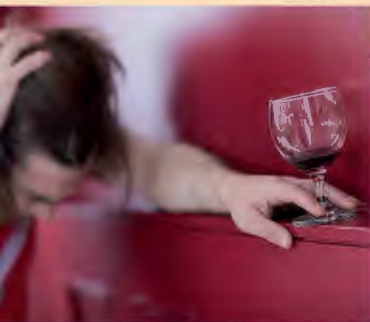
20/06 pour PARENTS/ENFANTS de 15H30 à 17H30

à RE-ACTIFS : Alimentation et diététique «l'équilibre alimentaire et ses bienfaits».

en projets le mercredi pour PARENTS/ENFANTS :

Badminton, tennis de table, activités physiques et sportives

lieux et horaires à définir.



Action contre l'alcoolisation précoce des jeunes

Lors de la mise en place du comité de pilotage, les différents intervenants des secteurs sanitaires et social de la ville ont fait part de leur préoccupation face aux informations fournies par les jeunes en matière d'addiction. Ces intervenants soulignent la difficulté qu'ils rencontrent à apporter aux jeunes une réponse concrète face à leur dépendance sans rompre la relation de

confiance qu'ils ont instaurée avec eux. Une formation permettant de renforcer les compétences des intervenants en matière d'addiction est donc mise en place par le le dispositif Atelier Santé Ville et ses partenaires.

► *Rappel : Un arrêté municipal du 4 juillet 2008 interdit la consommation d'alcool dans les lieux suivants :*

1. Jardin du Monument aux morts - 2. Jardin au funérarium - 3. Jardin public au Petit Caudry - 4. Jardin public au Bassin des Eaux - 5. Jardin public Rue de Fourmies - 6. Terrain de football Rue Boileau - 7. Jardin public au Boulevard du 8 mai 1945 - 8. Terrain de football au Boulevard du 8 mai 1945 - 9. Jardin Rue Stephenson - 10. Coin des mamans au quartier négrier - 11. Terrain de football Rue Blanqui - 12. Jardin public Bois Thierry et les rues environnantes (Berthelot, Tabaumé, Delescluze, Plez Postry, de Fourmies, Saint Gall, Albert Thomas (pour partie)) - 13. Plateau Multisports boulevard du 8 mai 1945 - 14. Stade Louis Sandras - 15. Base de Loisirs et ses chemins d'accès - 16. Stade Jean Bracq - 17. Terrains du Palais des Sports.

► *La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les voies et chemins piétonniers suivants de 21 Heures à 6 Heures :*

Rues : Jacquard, de la République (pour partie), de la Comédie, Eloi, Beauvillain, du Maréchal Leclerc (pour partie), Salengro, Faidherbe, de la Paix (partie de la Place du Général de Gaulle jusqu'à la rue de la Crèche), Victor Hugo, de la Crèche, de Paris, Madame de Sévigné d'Amiens, Fénelon. Impasse Lebez et impasse Nieuw. Rond Point des Flandres et Rond Point de Picardie.

Places du Général de Gaulle et Fiévet. Parking de la Friche Lemaire. Chemin piétonnier donnant Rue de Cambrai, Rue Barbusse, Boulevard Jean Jaurès et Boulevard Dunant. Chemin piétonnier donnant sur l'avenue Jean Moulin et longeant la Base de Loisirs. Chemin piétonnier partant de la Rue Fourier jusqu'au parking du supermarché. Les deux chemins piétonniers partant du Boulevard du 19 mars 1962. La coulée verte partant du boulevard du 19 mars 1962. Chemin rural d'Audencourt à Troisvilles.



Vie Associative



DU NOUVEAU à l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de Caudry est heureuse de vous annoncer la naissance de son pôle linguistique
Les cours ont débuté le 13 mars 2012.

- ITALIEN

Animatrice : Giova MONNE

Contact : giovanna.monne@orange.fr

Horaire : le samedi de 10h à 11h30.

Ces cours s'adressent à des grands débutants.

- ALLEMAND

Animatrice : Claude PRUVOT

Contact : pruvotcl@gmail.com

Horaire : le mardi de 18h à 19h30

Ces cours s'adressent à des personnes déjà initiées.

et tous les derniers samedis de chaque mois

de 9h à 11h15

Ces cours s'adressent à des grands débutants.

- ANGLAIS

Animatrice : Ingrid PEINADO

Contact : richard.peinado@hotmail.fr

Horaire : le samedi de 9h à 10h30

Il s'agit de cours d'anglais pratique

- PATOIS

Animatrice : Martine DEFRUIT

Contact : martinedefruit2@aol.com

Horaire : le samedi de 11h30 à 12h30.

Cotisation annuelle : 25 € / Personne (20 € pour les adhérents des autres sections de l'Amicale Laïque).

Les cours ont lieu au Siège de l'Amicale Laïque,
125 rue Aristide Briand à Caudry.

Pour vous inscrire ou si vous souhaitez d'autres renseignements, merci de contacter les animatrices par email ou Jacques DENOYELLE

jdenoyelle@wanadoo.fr

34



Un nouveau succès pour le Club d'Astronomie Caudrésien !

Le vendredi 25 novembre, le Club organisait une conférence au centre socio-culturel sur le thème : **le vin et le terroir !**

Monsieur Charles FRANKEL, géologue et planétologue, déjà venu à Caudry présenter le thème : «*l'homme sur Mars*» en 2010, récidivait cette fois sur un autre sujet plus «*terre à terre*». La promenade, plus proche de nous se déroula à travers les milliards d'années de transformation de notre planète, de mers jurassiques ou de montagnes hercyniennes en vignobles beaujolais ou en terrasses sableuses du Bordelais.

La visite des caves nationales fut commentée avec moult détails sur le caractère d'un cru classé, sur le bouquet d'une syrah ou d'un pinot noir!. Voyageant dans le jardin français, rêvant de créatures sorties tout droit d'un livre de biologie préhistorique, le public resta subjugué pendant plus de deux heures devant l'écran.

Le conférencier se fit le guide d'une culture deux fois millénaire où la vigne possède plus de soixante noms!



Le géologue avait été auparavant reçu à la Mairie, par le Maire et le premier adjoint : le Docteur Boury. (photo 1 : Bricout M. et photos 2 et 3 : Duez J.)





Diner Spectacle à Harnes
le 25 novembre 2011
avec Michel PRUVOT.

L'Association Caudrésienne
des Retraités vous propose

samedi 9 juin :
ÂGE TENDRE ET TÊTE DE BOIS
au Zénith de Lille.

(Places disponibles pour cause de désistements).



du 26 septembre au 03 octobre :

Voyage en TUNISIE «Port El Kantaoui»

Places disponibles. Adhérents : 600€

non adhérents : 620€



Prévision pour 2013 :

Séjour à MORZINE AVORIAZ

du 22 au 27 AVRIL

Adhérents : 540€

non adhérents : 570€



Pour tout renseignement et inscriptions :
«Association Caudrésienne des Retraités»

Mme Suzanne FOVEZ
03.27.76.12.57
M. Jean-Claude GABET
03.27.85.14.03



Le Comité d'entr'aide du Boulevard Jean Jaurès

dont le siège est à la Maison des Associations
64 boulevard Jean Jaurès, a tenu le 3 mars
dernier son assemblée générale, en présence de
M. BOURY, 1^{er} Adjoint.



Le Conseil d'Administration est le suivant :

Président d'Honneur : Guy BRICOUT

Président : Philippe VERNET

Vice-Président : Olivier GENESTE

Secrétaire : Isabelle BAUDUIN

Secrétaire Adjoint : Pascal VILCOT

Trésorier Jean-Paul BAUDUIN

Trésorier Adjoint : Mme Morgane VANESSE

Membres : Hervé CAPON, Angélique STEPHAN,

Jean-Pierre GOGUILLON, Chantal LECAVELIER et

Dominique PREVOST.



Depuis le 30 mars dernier, Le Comité
d'entr'aide du Boulevard Jean Jaurès
propose tous les derniers vendredis de
chaque mois un concours de Pétanque
Nocturne.

17 au 21 Août :

Fête du Comité d'entr'aide du Boulevard
au programme :

**17 Août : concours de
PÉTANQUE NOCTURNE**

18 Août : BROCANTE





Vie Culturelle

Les Expos du Musée entrée gratuite pour les Caudrésiens

«Dentelle de soi»

Du 18 février au 28 mai 2012

Le Musée accueille Adeline Meilliez, jeune artiste plasticienne, de renommée Internationale.



Avec la sérigraphie, Adeline a trouvé le médium où elle excelle et où elle développe en profondeur ses derniers travaux d'artiste. Curieuse, elle expérimente, essaie, pousse les techniques à leurs limites. Tout est dessin, en creux, en ombre, en lumière, entre apparition et disparition. Elle utilise la création de l'image comme une sorte d'écriture.



Concentrée sur ses travaux d'impressions, jouant de l'ambiguïté entre la peinture et la photographie, l'image et la matière. Par le biais de la dentelle, Adeline tisse une série de portraits féminins. Avec « Dentelle de soi », elle parvient à l'exposition la plus juste de son propos et crée des images d'une rare intensité, dont la texture est presque tactile et sensuelle.

Animation autour de l'exposition :

Lecture autour du livre « *L'Amazone Bottée* » le samedi 12 mai à 20h00 en présence de l'illustratrice : Adeline Meilliez et Catherine Ricoul, auteur. Pendant la lecture Adeline Meilliez mettra en scène son procédé artistique, et reproduira son travail d'atelier sous les yeux du public. Entrée gratuite
Le livre sera vendu sur place au prix de 15 €



Jardin d'Ombre, Jardin de lumière

par Annie Bascoul du 25 mai au 16 septembre 2012

Annie Bascoul, Artiste plasticienne contemporaine de renommée internationale, emmène le public à la découverte de ses œuvres, dans un espace surprenant et merveilleux par un jeu de cache-cache subtil avec la lumière que la dentelle suggère.

La plasticienne Annie Bascoul nous propose une promenade dans un jardin enchanté où l'ombre et la lumière, la transparence et le blanc, le beau et le précieux évoquent immanquablement la Dentelle de Caudry. À travers ses créations, Annie Bascoul vous fera voyager dans le plus beau des pays : celui des « Songes », ce lieu venu « d'Ailleurs » dans lequel s'entrecroisent le rêve d'une artiste et la réalité d'une matière dont la noblesse le dispute à l'élégance.

Inspirée par la nature et le peintre nordiste WATTEAU, l'œuvre d'Annie Bascoul s'apparente à un jardin.

Autour de l'exposition :

Atelier Adultes

(dans la limite de 15 personnes) :

« Variation autour du motif floral de Watteau à nos jours »

Objectifs : Appréhender la présence du motif, notamment classique, du temps de Watteau pour le détourner à nos jours. Il s'agira de créer un tableau de toile tendue, brodée ou imprimée, reprenant une série de motifs.

Intervenant : Elena Kuznetsova. Lieux d'intervention : Musée de la dentelle.

Période : Juin/juillet : 3 interventions.

Dates : renseignements au 03.27.76.29.77



Ballade sur les traces de Watteau... au Musée des Beaux Arts de Valenciennes. Le Samedi 16 juin 2012

Découverte de l'exposition d'Annie Bascoul « *Jardin d'ombre, Jardin de lumière* » suivie d'un déplacement en bus avec une guide conférencière du Musée des Beaux Arts pour découvrir la collection d'œuvres d'Antoine Watteau.

Public : Tous publics

Inscription et renseignements au Musée de la dentelle : 03.27.76.29.77

Concert Baroque pour la Fête de la Musique

Le jeudi 21 juin : Apéritif Baroque au Musée de la Dentelle

Renseignements au 03.27.76.29.77

« Les machines fantastiques »

du 01 au 15 juin 2012

En accueillant du 1^{er} au 15 juin 2012 «*Les machines fantastiques* », le musée de la Dentelle et des Broderies de Caudry vous invite à un voyage à travers le temps, le bruit et l'ingéniosité de l'homme.

Semblant tout droit sorti d'un roman de Jules Verne, le métier à tisser ressemble à un monstre de fer qui respire en haletant. Lorsque son cœur se met à battre, apparaît alors, dans un fracas assourdissant, un bras gigantesque actif et pétrissant, avec un mouvement régulier et puissant....

Renseignez-vous au musée de la dentelle.



« Dentelle pour Jardin Secret »

par Françoise Micoud

du 21 septembre au 20 janvier 2012

Artiste plasticienne de renommée internationale, Françoise Micoud s'inspire de la nature pour créer des œuvres originales confectionnées à partir de dentelle et papier.

Ses créations sont à la fois structurées mais toujours libres de forme. Ce contraste saisissant donne des pièces uniques qui inscrivent Françoise Micoud dans la grande lignée des artistes contemporains.

Ses œuvres, qui empruntent à la poésie et à la nature, épousent toutes les formes, jouant ainsi de tous nos sens. Poète, elle joue également avec les mots. Tel le sculpteur qui transforme la matière pour lui donner vie, elle transforme les mots, n'hésitant pas à baptiser chacune de ses créations de noms enchanteurs tout droit sortis d'un univers imaginaire. Mais à travers eux, l'on devine le profond attachement de l'artiste à la nature et à la botanique.

Si la dentelle est sa matière de prédilection, Françoise Micoud possède une âme d'exploratrice, toujours avide d'expériences nouvelles. Ainsi, contre toute attente, associe-t-elle à la dentelle, le papier, produisant, à partir d'empreintes, des œuvres dont le côté léger et fragile le dispute à la magie des formes nées de cette subtile association.



photo Adeline MEILLIEZ



Les Activités jeunes publics

Le coin des enfants "Créer en découvrant son patrimoine" :

Des ateliers différents au cours desquels les enfants vont acquérir des savoir-faire et développer leur habileté manuelle, ils vont peu à peu apprendre à organiser des formes, des couleurs et des matériaux, à adopter une technique en fonction d'un résultat espéré.

À travers la manipulation des matières les enfants vont affiner leur sensibilité et leur goût, pour finalement s'approprier les techniques, les intégrer et en faire des moyens d'expressions personnels. Les ateliers se déroulent au Musée, pour éveiller au plaisir de la création et présenter les bases des différentes matières textiles. Découvrir différents fils et tissus : dentelles, broderies, guipures... tels sont les aspects déclinés dans les ateliers.



L'atelier d'Angélique :

« Bonne Fête Maman »

Création d'un objet à partir de dentelles et de broderies



Le Mercredi 30 Mai de 14h à 16h

ESPACE BOUTIQUE

À l'issue de votre visite, la boutique du musée vous accueille et vit au gré des saisons. Chacun pourra y trouver, un souvenir de son passage, un cadeau parmi de nombreux articles en dentelle leavers, broderie ou guipure : nappes, sets de table, bijoux uniques de créateurs, mitaines, étoles en dentelle leavers, coupes de dentelle, chantilly, broderie, rideaux ou chemins de table au mètre, etc ... sans oublier les petits présents qui font plaisir par leur originalité : broches, dés à coudre, stylos, cartes postales, marque-page, livres...



De plus, pour aider celles qui désirent se faire confectionner une robe de mariée d'exception ou un vêtement unique, bénéficiez du service auprès d'une hôtesse d'accueil qui pourra effectuer une recherche et trouver la dentelle de vos rêves, le musée étant le seul point de vente de dentelle destiné aux particuliers.

Agenda

GRAND CONCERT



MARDI 1^{ER} MAI 2012 - 16H
THÉÂTRE

AVEC
L'ATELIER JAZZ MUSIQUES ACTUELLES
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CAUDRY
dirigé par Nicolas WATREMEZ

L'ORCHESTRE D'HARMONIE ET
LA BATTERIE FANFARE DE CAUDRY
dirigés par Cléore FRETE



ENTRÉE GRATUITE

CAUDRY CENTRE VILLE

Brocante

Professionnels et particuliers

vente de vêtements interdite
fermé aux commerçants non
sédentaires

Dimanche

20

MAI 2012
de 6h à 18h

Prix : 1,5€ le mètre
(par tranche de 5 mètres)

**Réservation
obligatoire au**
03.27.75.05.22

CAUDRY

de 10h à 18h à la salle des fêtes

BRADERIE DES COMMERÇANTS

retrouvez vos commerçants pour des affaires
e x c e p t i o n n e l l e s

R 26 et 27 mai 2012, Val du Riot, Caudry

a

p

e

i

Festival des Associations

2 jours d'expositions et d'animations,
restauration et buvette sur place,
entrée gratuite.

CULTURE SPORT
LOISIR BÉNÉVOLAT
PARTAGE PASSION

Ouvert de 10h à 19h le 26 et de 10h à 18h le 27.

2^{ème} Course Relais VTT

de la Maison de l'Enfance et de la Famille du Cambrésis

POUR TOUTES LES ÉQUIPES
de 12 à 18 ans
par équipe de 4

Le 23 mai 2012
de 13h30 à 16h00 à Caudry

Inscription : Clubier du Thierry
Tel : 03.27.85.67.32 - Fax : 03.27.85.40.62
Mail : caudry@epsae.fr
www.epsae.fr

Rappel vie des Seniors



30 mai Péronne

voyage annuel des Seniors offert par la ville de Caudry et son Conseil Municipal
inscriptions les 14, 15, 16 et 21 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h. Renseignements au 03 27 85 28 93. Inscription obligatoire au vu d'une pièce d'identité à l'Espace Schweitzer, 20 avenue Jules Guesde. Seniors retraités Caudrésiens de 60 ans dans l'année et plus, résidant à Caudry depuis plus d'un an. Frais d'inscription : Caudrésien : 8€ - Extérieur ou Caudrésien de moins de 60 ans : 40€.
Au programme : visite commentée de l'Historial de la Grande Guerre, suivie d'un déjeuner avec animation dansante à l'Espace Mac Orlan.

mer. 20 juin
Repas avec animations dansantes
renseignements au 03 27 85 28 93



Maison de l'Enfance et de la Famille du Cambrésis
Boulevard du 19 mars 1962 - 59540 Caudry
Tél. 03.27.85.67.32 - Fax : 03.27.85.40.62
www.epsae.fr

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

jeudi 21 juin

31ème édition de la Fête de la Musique : La pop a 50 ans

1962, quatre garçons de Liverpool sortent leur premier 45 tours... Avec «Love me do», les Beatles marquent le début d'une nouvelle ère : la pop. Véritable révolution comme le fut le jazz en son temps, cette pratique musicale a transformé notre société.

En France, la génération « yéyé » qui naît dans le sillon de « Salut les copains » est annonciatrice d'un bouleversement sociologique qui touchera toute la jeunesse occidentale. Plus qu'un style musical, la pop est une culture qui a foncièrement changé les mentalités et a fait évoluer les pratiques musicales et les modes de consommation.

20 ans plus tard, le 21 juin 1982, sous l'impulsion du ministère de la Culture et de la Communication, des milliers de Français descendent dans la rue pour célébrer la musique et les musiciens amateurs. Tout comme la pop, l'évènement restera fédérateur, festif, reflet de notre culture. C'est pourquoi Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, a souhaité profiter de la 31ème édition de la Fête de la Musique pour rendre hommage aux cinquante ans de la pop en plaçant le 21 juin 2012 sous ce « thème musical, culturel et social, joyeux et coloré ».

Jeudi 21 juin, mélomanes et musiciens, qu'ils soient amateurs ou professionnels, sont invités à descendre dans les rues pour célébrer ensemble la musique pop dans toute sa diversité !



dimanche 24 juin CARNAVAL D'ÉTÉ dès 15H



LIPS IN SUGAR

Sur le Thème «La pop a 50 ans»

La Ville de Caudry propose
Place des Mantilles

-à partir de 18H

RADIO CROCHET GÉANT

vers 21H
Concert

«LIPS IN SUGAR»

(PHOTO)

Agenda



**Sam. 08
Dim. 09**

septembre

Base de Loisirs

du Val du Riot Caudry - Beauvois



**«Les Naturiades»
Fête de la Nature**



Marie-France ATOHOUN

Poulaillers : poules, coqs et canards - Pigeons - Abeilles et ruches - Ânes, moutons et chèvres - Lapins - Étangs à poissons / la pêche - Expositions de légumes et fleurs - Champignons - Hérissons, hiboux, chouettes et chauves-souris.

Entrée GRATUITE

samedi de 14H à 19H

dimanche de 10H à 19H

**Les infos de
dernière minute
de M. François-Xavier BRIQUET
Service des Sports et Fêtes
03.27.75.70.63**

12 et 13 mai : Fête du quartier Négrier

Esplanade du Cambrésis



13 mai : Battle et Street Ball

Plateau couvert Coubertin



9 juin : Finales Régionales

Feminiines de Handball

Salle Coubertin



23 et 24 juin :

Finales Nationales

de Volley Ball (sous réserve)

Palais des Sports



23, 24 et 25 juin :

Semaine du Handball

Salle Coubertin



30 juin : Street Ball

par A 100 Danse

Complexe Sportif Coubertin



30 juin :

Tournoi de Sandball

Base de Loisirs



12 au 19 Août :

Coupe de Caudry

de Pétanque

Stade Louis Sandras



02 Septembre : Journée de

Prévention Routière

Place des Mantilles

et Place du Général de Gaulle



Caudry sa bouge !

L'Office de Tourisme de Caudry



Nos horaires :

L'Office de Tourisme de Caudry vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et vous informe sur les richesses touristiques locales mais également sur la vie pratique. Il vous aide à organiser votre séjour, à trouver un hébergement, un restaurant. L'Office de Tourisme vous propose une visite guidée de la ville, des circuits de randonnée et vous aide à organiser des congrès et séminaires.

Notre boutique souvenirs :

Pensez à vos proches, offrez leur des cadeaux, des souvenirs, à l'effigie de la commune :

Ours en peluche, tapis de souris, sacs, boules de neige, cartes postales.... Vous pourrez trouver ces souvenirs à la boutique de l'Office de Tourisme.

Informations

Restaurants/ Hébergements :

Si vous avez besoin d'informations concernant les restaurants et hébergements de Caudry sachez que l'office de Tourisme de Caudry dispose d'un écran plat, visible de l'extérieur 24h/24h, vous y verrez les adresses, horaires d'ouverture des restaurants, les disponibilités des hôtels de Caudry et les attraits touristiques de la ville.

Billetterie Scènes Mitoyennes :

Venez réserver vos spectacles organisés par les Scènes Mitoyennes de 10h à 12h et de 15h à 17h.

L'office de Tourisme de Caudry vous propose également la vente de billetterie des différentes associations de Caudry.

Audioguides :

L'Office de Tourisme de Caudry vous propose des visites audioguidées pour faire la découverte de Caudry, la cité de la dentelle, durant 1h30.

Venez louer les lecteurs MP3 à l'Office de Tourisme de Caudry pour 1.50 € et en échange de votre Carte d'Identité.



Roulez Carrosses !

L'Office de Tourisme organise une excursion au Musée des Beaux Arts à Arras pour découvrir l'exposition « **Roulez Carrosses !** » **samedi 2 juin 2012**

L'exposition est constituée principalement d'oeuvres issues des collections du château de Versailles.

Programme de la journée :

08h30 : Départ en autocar à l'Office de Tourisme

09h30 : Visite de l'exposition « Roulez Carrosses » (durée 1h30)

11h00 : Visite libre d'Arras

16h00 : Visite guidée des Carrières de Wellington (durée : 1h30)

18h30 : Retour à Caudry devant l'Office de Tourisme

Prix : 25 €

Informations et Réservations à l'Office de Tourisme



Bienvenue à Caudry

Vous venez de vous installer à Caudry, venez vous inscrire à l'Office de Tourisme de Caudry.

Ainsi la commune vous offrira de la documentation concernant Caudry. Vous pourrez aussi découvrir Caudry grâce à la présentation de la municipalité et à la visite guidée de la ville en bus.

La cité de la Dentelle vous offrira un pot d'accueil ainsi que quelques cadeaux de bienvenue...

**Renseignements à l'Office du Tourisme*
Place du Général de Gaulle
59540 CAUDRY**

Tél. : 03.27.70.09.67

Email : office.tourisme.caudry@wanadoo.fr

PASS' Cambrésis

Le pass'Cambrésis vous permettra de découvrir le Cambrésis à travers ses musées et ses sites touristiques et de bénéficier de réductions chez les commerçants et hébergeurs.

Les 2 formules vous sont proposées : 20h pour 10 € ou 48h pour 16 €.

Le pass'Cambrésis comprend :

- 1 pochette
- 1 carte nominative, numérotée, avec dates et heure de validité
- 1 récapitulatif des offres comprises

Le pass est disponible à l'Office de Tourisme de Caudry.

Scènes Mitoyennes

Les spectacles de fin de Saison

www.scenes-mitoyennes.fr

HUMOUR

SOPHIA ARAM

> **SAMEDI 12 MAI – 20H30 – THEATRE DE CAMBRAI - 6/16/129€**

Nouvelle venue dans le cercle très restreint des humoristes féminines et chroniqueuse au fou du roi-France Inter, Sophia Aram rencontre déjà un franc succès.

Dans son 2^{ème} One Woman Show, elle nous promène dans le monde délirant de la foi.

De la création à l'apocalypse, Sophia revisite les textes en s'interrogeant librement : Moïse avait-il inventé le premier IPAD ? Jésus est-il mort du tétanos ? Peut-on embrasser son mari s'il a mangé du saucisson ? Convaincue que la religion est d'abord une véritable tragédie pour l'humanité, elle la considère également comme un très bon sujet de spectacle... comique. Tous les ingrédients sont réunis.

Nous déconseillons ce spectacle aux personnes plaçant leur foi au dessus de leur sens de l'humour !

GUY CARLIER « ICI ET MAINTENANT »

> **VENDREDI 25 MAI – 20H30 – THEATRE DE CAUDRY - 16/25€**

Cela faisait des années qu'il en parlait et que le public l'attendait : **Guy Carlier** sur scène. Celui dont les chroniques ravissaient des millions d'auditeurs et de téléspectateurs se livre dans son spectacle **Ici et Maintenant**, mis en scène par **François Rollin**. Guy Carlier, a décidé de frapper un grand coup pour cette première prestation sur scène. On dit que son spectacle est encore plus cher que le Ben Hur de Robert Hossein et encore plus con que Notre Dame de Paris !

THEATRE

EMMA

> **MERCREDI 16 MAI – THEATRE DE CAUDRY - 6/7/13€**

Modifiant la longueur de ses manches et de son pantalon, Julie Duroisin interprète "Emma" et passe d'un âge à un autre avec habileté, naturel et justesse. Bébé, ado rebelle, quadra dont le mari vient de la quitter et Emma petite vieille vivant ses derniers instants à l'hôpital...

A un rythme trépidant, Emma raconte ses colères, ses déceptions, son incompréhension et écrit à ceux qui l'ont trahie pour avoir trop promis (Kéa, Marc Levy, le Père Noël...). Avec sensibilité, humour et de fins jeux de mots, elle envoie son témoignage de petites réflexions sur la Vie et la société. **Véritable coup de cœur de la saison !**

MUSIQUE / HUMOUR

OPERA MOLOTOV

> **SAMEDI 16 JUN – 20H30 – THEATRE DE CAUDRY - 6/7/13€**

Après le succès de « Bizet était une femme » (Esnes, 2010), Cathy, soprano à la voix puissante et Jonathan, pianiste et arrangeur étonnant, reviennent en force afin d'aller plus loin encore dans l'univers du lyrico-déjanté-allumé-surprenant et à la fois tout-à-fait-méditatif-par-moment !

De quoi finir la saison avec talent, enthousiasme et humour.

A l'issue de la représentation : Auberge Espagnole (renseignements auprès des Scènes Mitoyennes)



Infos pratiques :

Tarifs : enfants et étudiants / abonnés, demandeurs d'emploi et groupes / autres

Réservations : Office de tourisme de Caudry et Cambrai / Sur place les soirs de spectacle /

par téléphone au 03 27 70 09 60 / sur internet www.ticketnet.fr et dans tous les Auchan, Cora, Leclerc...

Renseignements : Scènes Mitoyennes ☎ : 03 27 70 09 60 / contact@scenes-mitoyennes.fr



Puisse la présence
de ce petit ange
transformer votre
existence
et marquer
le début
d'une belle
histoire...

25/01/2012	Lilou LUCE	29/02/2012	Laura LACOMBLED
27/01/2012	Lalya CARTIGNY	29/02/2012	Antoine VISÉE
01/02/2012	Kalvyn ENGRAND	01/03/2012	Zaidane CAUDMONT
03/02/2012	Shania MENINA	01/03/2012	Pauline DUGAVE
04/02/2012	Léane HUGLO	04/03/2012	Arthur GHISGAND
07/02/2012	Jules GAILLARD	05/03/2012	Léo DELHAUNAY
07/02/2012	Simon GAILLARD	06/03/2012	Romane MARCHAL
14/02/2012	Mélina GRIS	08/03/2012	Ismail BASBUNAR
14/02/2012	Mia LEROY	08/03/2012	Lilly-Ambre DEBAQUE
15/02/2012	Alésio PICQUET	08/03/2012	Enora DEPARIS
16/02/2012	Mélina BAVAY	08/03/2012	Malicia DEPREUX
19/02/2012	Maxence LEBLANC	10/03/2012	Louise ROBER
24/02/2012	Kimberly HELLIN	14/03/2012	Lenny LERIQUE
24/02/2012	Isak MOHAMED	16/03/2012	Ruben BELLEGARDE
24/02/2012	Zélie OBLED	16/03/2012	Léa LENGLET
25/02/2012	Enzo BOULANGER	17/03/2012	Lari HENIN
28/02/2012	Ceykia PARMENTIER	19/03/2012	Yliés FERAHTIA
28/02/2012	Marion SYLLEBRANQUE	22/03/2012	Merouane ZIDOURI

28/01/2012	Pierre QUIÉVREUX - Sandrine WILLIAME
11/02/2012	Thomas MAUBORGNE - Marie-Ange GRASSART
24/02/2012	Patrice BAZIN - Nathalie CLAISSE
25/02/2012	Hasan BULDU - Nezahat YILDIZ
25/02/2012	Philippe LENCELIN - Martine BURY
04/03/2012	Damien DOUBLET - Julie SANTER
09/03/2012	Laurent BISIAUX - Laurence VILETTE
17/03/2012	Ludovic POULAIN - Marina ROSSI
24/03/2012	Badreddine JABOU - Florence VARLOT

*"Ton Amour est dans ma vie
comme un roseau dans les bras du vent"*

Mariages

Décès

28/01/2012	Charles CAFFIAUX, 54 ans
28/01/2012	Etienne DUTEIL, 63 ans
31/01/2012	Julien HERLEM, 90 ans
04/02/2012	Henri HAGUET, 97 ans
04/02/2012	Marcel LASSELIN, 84 ans
06/02/2012	Pierre LECIGNE, 75 ans
06/02/2012	Albert VITRANT, 92 ans
11/02/2012	Lucienne BRICLET Veuve DORDAIN, 84 ans
11/02/2012	Sylvie CAUCHY, 41 ans
12/02/2012	Jean-Luc RENQUET, 56 ans
13/02/2012	Claude DOLÉAN, 95 ans
16/02/2012	Marie-Thérèse POITEAUX Veuve BONIFACE, 84 ans
20/02/2012	Micheline PARADIS Veuve BASQUIN, 79 ans
22/02/2012	Jacqueline BEAUVILLAIN Veuve CARTIGNY, 91 ans
23/02/2012	Marie-Thérèse HACQUET, 86 ans
23/02/2012	Olivier BRICOUT, 47 ans
23/02/2012	Bernard LÉPINE, 66 ans
27/02/2012	Hippolyte BRACQ, 89 ans
29/02/2012	Raymond PRUVOT, 89 ans
01/03/2012	Alain DENIMAL, 59 ans
02/03/2012	Jacques BRICOUT, 78 ans
04/03/2012	Michel MÉRY, 87 ans
05/03/2012	Ariette SERYES Veuve LEFEBVRE, 73 ans
06/03/2012	Violette ALLOUCHERIE Veuve DEHÉE, 82 ans
07/03/2012	Maurice DROMBY, 81 ans
07/03/2012	Daniel PROUVEUR, 68 ans
10/03/2012	Charline APPLANCOURT Veuve MÉRESSE, 75 ans
12/03/2012	Claude CARLIER épouse FRUIT, 69 ans
13/03/2012	Yves BRELOT, 65 ans
17/03/2012	Léa MACHU Veuve GABET, 107 ans
23/03/2012	Pierre PUEYO, 60 ans

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

créées par la Ville de Caudry en 1924

Depuis 1924, la régie municipale des Pompes Funèbres aide les familles dans les démarches afférentes au décès (organisation des funérailles, transport de corps, inhumation, démarches administratives, contacts avec les différents intervenants : culte, marbrier, presse, cimetière, mairie...). Vous pouvez également y souscrire un contrat de prévoyance vous permettant de soulager vos proches des obligations liées aux funérailles et de bénéficier d'une tranquillité d'esprit. Les Pompes Funèbres Caudrésienne agissent dans l'intérêt du Service Public en proposant aux familles le meilleur rapport prix, prestations.

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 14h à 17h00

7 jours / 7 et 24h / 24.

67, rue A. Briand - 59540 CAUDRY

Tél. : 03 27 85 03 32

email : bureau@pompes-funèbres.caudry.fr

CAUDRY

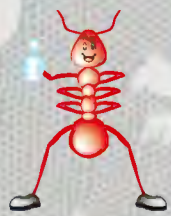
CAUDRY

Championnat de France

d'Obéissance

Salle de sports Pierre de Coubertin
bd du 8 Mai 59540 Caudry

organisé par



Entrée
gratuite

Samedi 5
Dimanche 6
MAI 2012

IPNS

